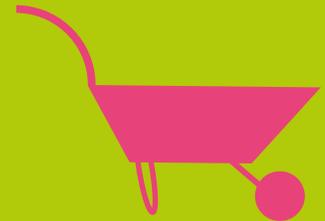


JARDINS



**communautaires
et collectifs**



DUBSL



**Portrait et conditions gagnantes
pour la pérennité des initiatives**

Sophie Lajoie
juin 2017
pour la TIR-SHV
de COSMOSS



Révision et correction : Marie-Josée Bacon
Relecture : Julie Desrosiers et Emma Savard
Cartographie des jardins : Maxime Lévesque

Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que d'alléger le texte.

Merci aux initiatives d'avoir partagé et avoir permis l'utilisation des photos!

TABLE DES MATIÈRES

• Mise en contexte	4
• Lexique	6
• Introduction	7
• Méthodologie	8
• Portrait des jardins au Bas-St-Laurent	10
• Analyse questionnaire	11
Présentation des initiatives	11
Fonctionnement des initiatives	15
Financement	17
Pérennité des initiatives	19
• Conditions gagnantes	22
1. Favoriser le partenariat intersectoriel et le partage d'expertise	22
2. Favoriser et valoriser le bénévolat	26
3. Développer une structure du projet	28
4. Être appuyé par une ressource humaine dédiée	30
5. Planifier en s'inspirant de la permaculture et du design	32
• Outils et guides	36
• Conclusion	39
• Annexe 1	41
• Annexe 2	48
• Annexe 3	49
• Annexe 4	50
• Annexe 5	52
• Annexe 6	54
• Annexe 7	56

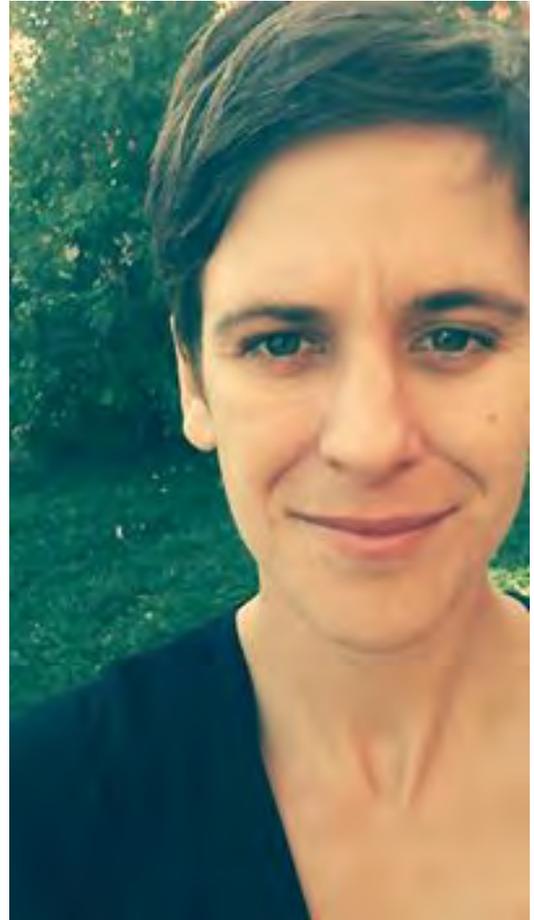
MISE EN CONTEXTE

PRÉSENTATION DE LA CONSULTANTE

Sophie Lajoie est détentrice d'un baccalauréat en psychosociologie de l'Université du Québec à Rimouski. Elle a animé des groupes d'âge préscolaire à adulte sur des thèmes reliés à l'éducation populaire et au développement du pouvoir d'agir en plus d'offrir des ateliers thématiques (artistiques ou de jardinage) et d'organiser des créations collectives avec différents groupes. Elle a travaillé en intégration socioprofessionnelle durant quelques années et elle travaille depuis 2014 au niveau du développement et de la gestion de projets en saine alimentation pour tous, en plus de contribuer à la concertation et au développement de l'expertise liés aux enjeux alimentaires.

Depuis une dizaine d'années, elle réalise un jardin potager et a de petits animaux. Elle a suivi plusieurs formations (conservation des semences, aménagements comestibles, école d'été en agriculture urbaine de Montréal et permaculture) et s'intéresse au développement de l'autonomie alimentaire chez les individus et dans les collectivités.

Elle offre ses services à titre de consultante pour des formations liées au jardinage et à différentes pratiques liées à la saine alimentation pour tous en plus d'offrir de l'accompagnement dans la mise sur pied et la gestion de projets.



sophielajoie1@gmail.com
581 246-3046

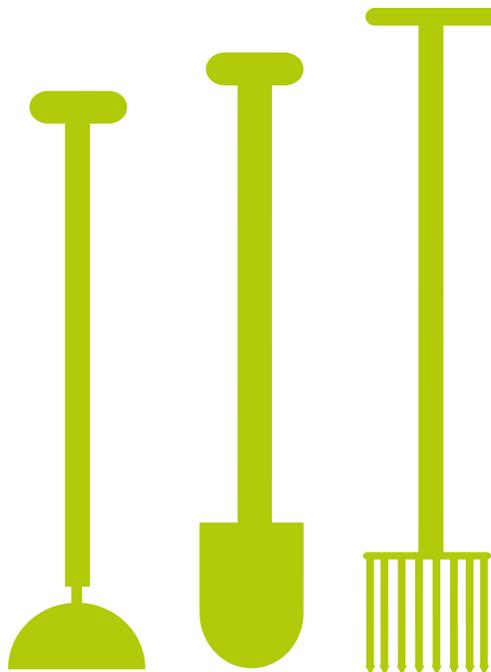
PRÉSENTATION DU MANDAT

Créé en 2004, COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé) est un regroupement volontaire de partenaires, provenant de ministères et d'organismes du Bas-Saint-Laurent, qui s'engagent à améliorer la santé et le bien-être des jeunes de 0 à 30 ans et à favoriser la persévérance scolaire et l'insertion au marché du travail (www.cosmoss.qc.ca). Au niveau régional, on retrouve, entre autres, deux comités de partenaires œuvrant sur des enjeux spécifiques, dont la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie (TIR-SHV).

La TIR-SHV avait, dans sa planification 2016-2017, ciblé la pérennité des jardins communautaires et collectifs de la région comme une action à travailler en collaboration avec de multiples partenaires locaux provenant de municipalités, de MRC, des milieux de la santé, scolaire ou de garde et d'organismes communautaires, et ce, en arrimage avec les travaux des équipes locales COSMOSS. Cette action avait notamment été priorisée suite à une consultation d'acteurs du milieu municipal et devant le développement de multiples initiatives dans les dernières années pour lesquelles la pérennité ou la consolidation pouvait être un enjeu.

Les objectifs du mandat s'orientaient sur la documentation des initiatives locales de jardins communautaires et collectifs et de leurs conditions de fonctionnement, la détermination des difficultés vécues et des facteurs d'efficacité et de pérennité et l'analyse de toute l'information transmise par les promoteurs de jardins et partenaires. Toutes ces étapes étaient nécessaires pour en arriver à l'objectif final d'identifier des structures et conditions de pérennité des jardins communautaires et collectifs à partager avec tous les partenaires de la région.

Julie Desrosiers, coordonnatrice de la TIR-SHV



LEXIQUE

ADR :	Agent de développement rural (aussi appelé conseiller en développement rural dans certains territoires)
APP :	Agent de promotion et de prévention en saines habitudes de vie
CISSS :	Centre intégré de santé et de services sociaux
COSMOSS :	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé
CPE :	Centre de la petite enfance
CS :	Commission scolaire
Équipe locale de soutien :	Habituellement constituée des employés COSMOSS, de l'OC, de l'APP et de l'ADR
FQIS :	Fonds québécois d'initiatives sociales
MAPAQ :	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC :	Municipalité régionale de comté
OC :	Organisateur communautaire
OMH :	Office municipal d'habitation
OSBL :	Organisme sans but lucratif
PDZA :	Plan de développement de la zone agricole
PSNM :	Prendre soin de notre monde
URLS :	Unité régionale de loisir et de sport

Étant passionnée de jardinage, c'est avec un grand plaisir que j'ai réalisé le mandat proposé par la TIR-SHV. Les nombreux contacts avec les promoteurs de jardins et les partenaires locaux m'ont confirmé l'importance des jardins communautaires et collectifs pour les communautés. Bien au-delà du simple acte de cultiver des fruits et des légumes, le jardinage est une activité qui permet de prendre soin de sa santé (physique et psychologique), de rencontrer de nouvelles personnes et contribuer au développement du tissu social de sa communauté, tout en acquérant une alimentation saine et locale et en ayant la satisfaction de produire sa propre nourriture.

Malgré les difficultés rencontrées, les responsables des jardins soulignent le plaisir et la fierté qu'ont les membres à participer à ces initiatives année après année. Quant aux bénévoles qui s'engagent dans les initiatives, c'est avec beaucoup de passion, de dévouement et de solidarité qu'ils contribuent au développement de leur milieu.

Plusieurs idées et façons de faire méritent d'être partagées afin de devenir des sources d'inspiration; c'est entre autres ce à quoi la tournée des territoires et ce présent rapport ont voulu répondre. Ce document se veut donc une présentation générale de l'état des jardins communautaires et collectifs du Bas-Saint-Laurent et un guide proposant des outils concrets pour aider à la pérennité des jardins. Dans un souci d'accessibilité, les textes sont concis et remplis d'exemples concrets ou d'outils à consulter pour aller plus loin.

Bonne lecture!

MÉTHODOLOGIE

Dans cette partie, les étapes réalisées au fil du mandat vous seront présentées. Le souci de collaboration avec les partenaires locaux a été présent tout au long de la démarche, dans le but qu'il y ait une appropriation des recommandations et des outils développés et que l'accompagnement et le soutien aux jardins communautaires et collectifs perdurent.

Dans ce sens, plusieurs contacts, rencontres et visites de jardin ont été réalisés afin de mieux comprendre les réalités locales et s'assurer que le mandat venait compléter et bonifier le soutien local déjà existant (s'il y a lieu). Les partenaires locaux (employés COSMOSS, organisateur communautaire, agent de promotion et de prévention en saines habitudes de vie et agent de développement rural) ont contribué

à faire la sélection des jardins où le questionnaire serait envoyé. Ils ont aussi facilité les contacts en cas de besoin. Les projets retenus présentaient des caractéristiques différentes (années d'existence, type de jardin, structure, mission, etc.) afin d'avoir un échantillon le plus représentatif possible. Le questionnaire devait être rempli en ligne (Google form), mais pour certains projets, des rencontres en personne ou par téléphone ont eu lieu lorsque les responsables étaient moins à l'aise avec l'informatique. En plus de l'envoi du questionnaire, plusieurs recherches ont été réalisées afin de voir ce qui se fait ici et ailleurs. Ainsi, la promotion sera faite de certains guides et les outils déjà existants et les expériences d'ailleurs ont contribué à inspirer les recommandations (conditions gagnantes).

RÉSUMÉ DES ÉTAPES RÉALISÉES

- Contact avec partenaires locaux dans chaque MRC (OC, APP, ADR, COSMOSS);
- Identification des besoins et du soutien existant localement du point de vue des équipes locales de soutien;
- Création d'un tableau synthèse présentant les initiatives de jardins communautaires et collectifs du Bas-Saint-Laurent (voir [annexe 1](#));
- Création d'un questionnaire adressé aux promoteurs d'initiatives (voir [annexe 2](#));
- Identification des projets à qui sera envoyé le questionnaire et envoi;
- Recherche de pistes de financement dans différents ouvrages et sites, contact avec personnes clés;
- Compilation des guides et des outils existants (pour le démarrage et l'animation des jardins);
- Rédaction du rapport et d'une présentation PowerPoint;
- Organisation d'une tournée régionale afin de partager les conditions gagnantes pour la pérennité et le soutien des jardins et offrir un temps de travail en atelier répondant aux besoins locaux.

LIMITES ET CONTRAINTES

- Questionnaire à remplir via Internet : exige d'avoir des connaissances de base en informatique;
- Remplir un questionnaire peut être une tâche lourde à réaliser pour les bénévoles;
- Parfois plusieurs démarches à faire avant de joindre la bonne personne pour répondre au questionnaire;
- Les bénévoles ne sont pas nécessairement disponibles de jour lorsque la relance téléphonique se faisait;
- Demande beaucoup de temps de relance dans certains cas;
- L'échantillon n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble des jardins du Bas-Saint-Laurent;
- Plusieurs modèles de jardins avec réalités différentes, difficile d'avoir une vue d'ensemble.

INITIATIVES CIBLÉES QUI ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE

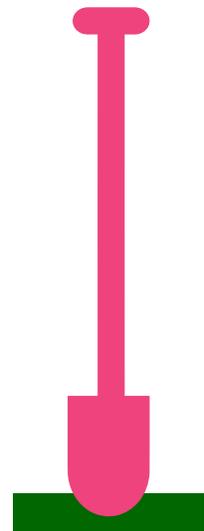
NOM DE LA MRC

TITRE DE L'INITIATIVE

- | | |
|----------------------------|---|
| • Kamouraska | <ul style="list-style-type: none">• Écol'O'Jardin Kamouraska• Jardin des générations• La Pocatière-Ville nourricière |
| • Témiscouata | <ul style="list-style-type: none">• Serre-Vie Cabano• OMH Dégelis• Maison des jeunes Entre-Deux• Jardin communautaire de Rivière-Bleue• Verger Maison Notre-Dame-des-Champs |
| • Rivière-du-Loup | <ul style="list-style-type: none">• Jardins communautaires de Rivière-du-Loup• L'Isle pousse verte |
| • Rimouski-Neigette | <ul style="list-style-type: none">• Jardins d'ICI St-Robert• Jardin communautaire de la Trinité-des-Monts• Les pouces verts de Saint-Narcisse• Jardins communautaires de Lessard• Jardin communautaire de l'école du Rocher-D'Auteuil• Les Jardins du Mondrain |
| • La Mitis | <ul style="list-style-type: none">• Jardin communautaire de Sainte-Flavie• Jardin pédagogique Le Petit Plantarium inc• Les Pouces d'Octave |
| • La Matanie | <ul style="list-style-type: none">• Le retour à la terre• Jardins communautaires de Saint-Ulric• Le Jardin du bonheur de la Grande Branche Nord |
| • La Matapédia | <ul style="list-style-type: none">• Jardin communautaire de Moisson Vallée• Jardin de l'amitié de Sainte-Florence |

CONSTATS

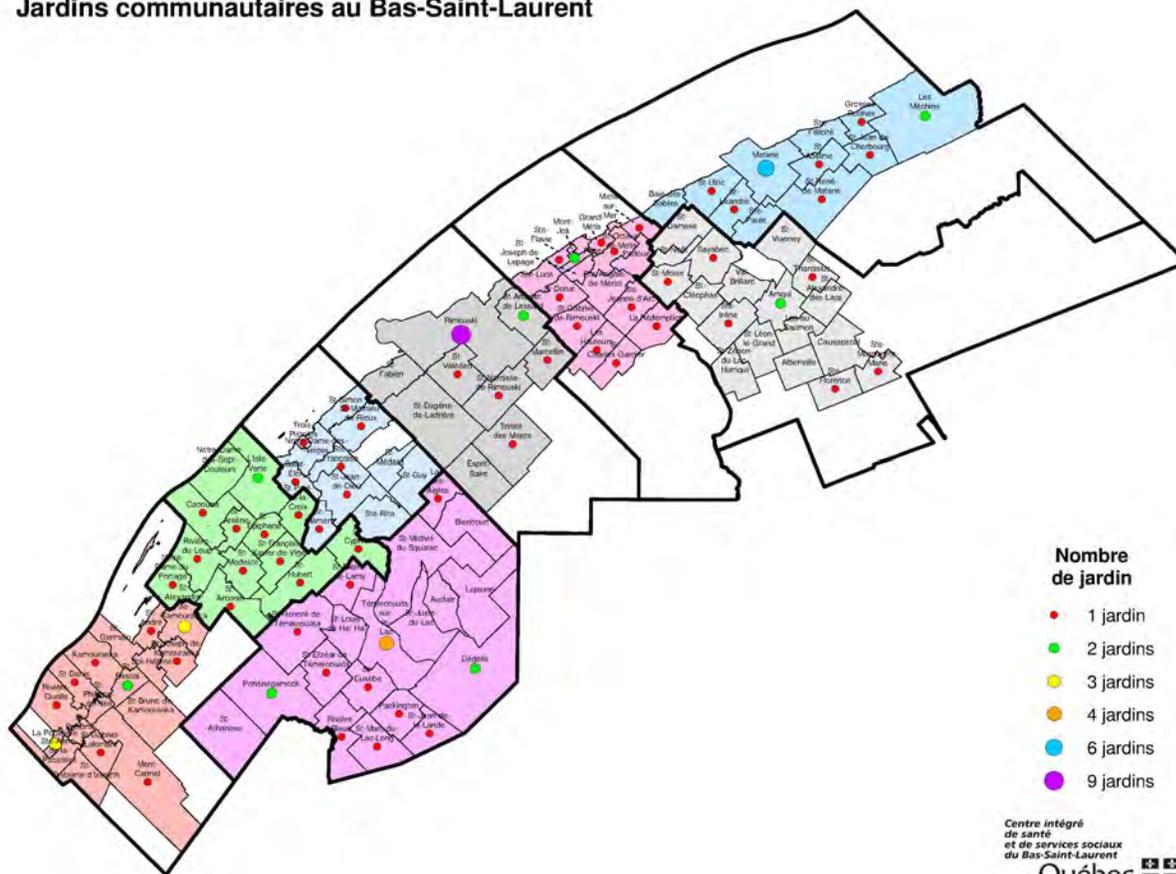
- Fort taux de participation : 27 répondants sur 31 envois.
- Plusieurs ont fait part de leur intérêt à participer à la démarche et à connaître les recommandations, les bons coups d'ailleurs et à se réseauter.



PORTRAIT DES JARDINS

au Bas-Saint-Laurent

Jardins communautaires au Bas-Saint-Laurent



MRC NOMBRE DE JARDINS RÉPERTORIÉS

Kamouraska	14
Témiscouata	17
Rivière-du-Loup	13
Basques	7
Rimouski-Neigette	15
La Mitis	12
La Matanie	14
La Matapédia	9
TOTAL	101

CONSTAT

Il semble exister plus d'initiatives que celle répertoriées. Quelques hypothèses :

- initiatives fonctionnent de façon autonome
- partenariat et soutien aux jardins se fait de façon informelle
- initiatives souvent portées par comité citoyen
- pas de structure officielle de soutien et d'accompagnement des jardins.

ANALYSE QUESTIONNAIRES

Cette partie présente le résumé de l'analyse des questionnaires répondus par les 27 initiatives ciblées à l'automne 2016. Les citations, les idées et les autres informations dans cette partie proviennent également des questionnaires.

PRÉSENTATION DES INITIATIVES

PRINCIPALES MISSIONS DES JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS (ET DES PORTEURS DE PROJET)

Principales missions (en ordre d'importance) :

1. Favoriser l'inclusion sociale (tisser des liens dans la communauté, favoriser l'intergénérationnel, partage des récoltes et du savoir-faire)
2. Favoriser une plus grande autonomie alimentaire et l'approvisionnement local de fruits et de légumes frais
3. Offrir des services à la population et contribuer au développement de la municipalité
4. Prendre soin de l'environnement (culture biologique, compost, sensibilisation)
5. Faire de l'éducation (saines habitudes de vie, culture/récolte/transformation/conservation des aliments)

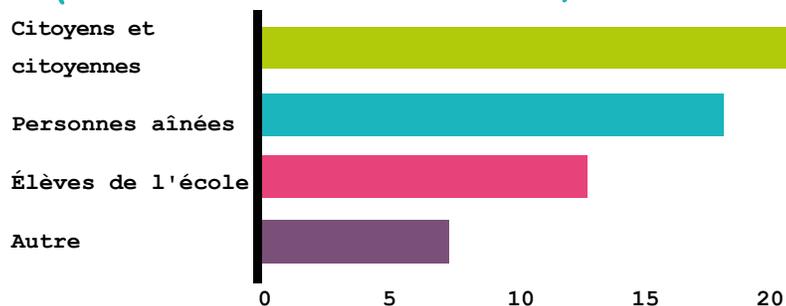
Statut/porteur de projet

- 2 x comité citoyen indépendant
- 3 x municipalité
- 2 x corporation de développement
- 3 x organisme communautaire (ex. banque alimentaire, centre d'action bénévole, maison des jeunes)
- 2 x école
- 2 x regroupement de partenaires (ex. COSMOSS)
- 2 x jardin constitué en OSBL
- 1 x OMH
- 1x entreprise d'économie sociale (1 + en devenir)
- 8 x non précisé

Informations complémentaires

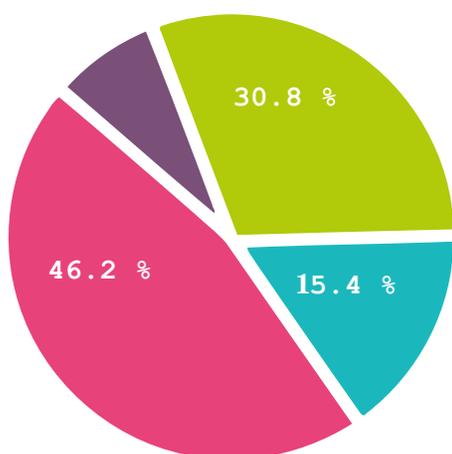
La variété des statuts des jardins illustre bien les différentes formes que les initiatives peuvent prendre. Toutefois, ces informations ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble des jardins au Bas-Saint-Laurent, car dans le cadre de ce mandat, nous avons cherché à joindre des initiatives qui ont des profils variés.

CLIENTÈLE CIBLE (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



Citoyens et citoyennes sur le territoire desservi	25	92.6 %
Personnes âgées	17	63.0 %
Élèves de l'école	12	44.4 %
Autre	7	25.9 %

NOMBRE DE PERSONNES REJOINTES PAR L'INITIATIVE



0 à 20 personnes	4	15.4 %
20 à 50 personnes	12	46.2 %
50 à 100 personnes	2	7.7 %
plus de 100 personnes	8	30.8 %

TYPE DE JARDIN

COMMUNAUTAIRE

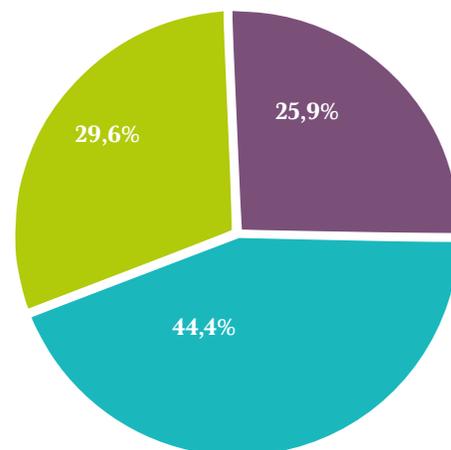
parcelle de jardin cultivée individuellement	12	44.4 %
--	----	--------

COLLECTIF

parcelle de jardin cultivée en groupe	8	29.6 %
---------------------------------------	---	--------

COMMUNAUTAIRE ET COLLECTIF

les deux options sont offertes	7	25.9 %
--------------------------------	---	--------



LEXIQUE

- **Jardin communautaire** : un terrain divisé en plusieurs parcelles; chaque personne cultive sa propre parcelle.
- **Jardin collectif** : plusieurs personnes cultivent ensemble la même parcelle de jardin.
- **Jardin communautaire et collectif** : une partie du jardin est cultivée collectivement, tandis qu'une autre partie est divisée en parcelles cultivées individuellement.

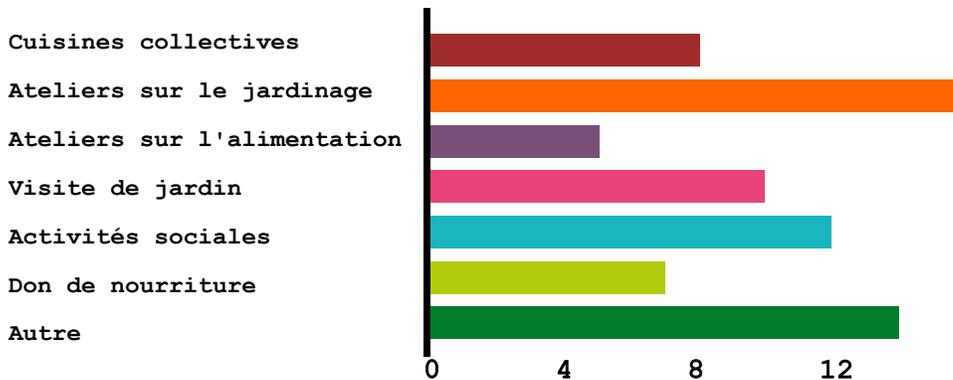


Jardin communautaire Rose-Marie, St-Clément



Jardin du partage de Sainte-Françoise (jardin collectif)

ACTIVITÉS RÉALISÉES CONJOINTEMENT AU JARDIN



Cuisines collectives	8	32 %
Ateliers sur le jardinage	16	64 %
Ateliers sur l'alimentation	5	20 %
Visite de jardin	10	40 %
Activités sociales	12	48 %
Don de nourriture (ex. banque alimentaire, organisme, autre)	7	28 %
Autre	14	56 %

QUELQUES IDÉES D'ACTIVITÉS NOMMÉES:

- Bulletin d'information envoyé aux membres
- Création d'un lieu social (endroit pour s'arrêter, lieu touristique, lieu fréquenté par organismes, locataires, etc.)
- Visite de jardin avec les enfants en collaboration avec les écoles, les camps de jour, les organismes communautaires, etc.
- Conférence par horticulteur, cours, ateliers
- Fête des moissons/des récoltes, soupe populaire, souper bénévoles, concours (ex. : logo)
- Corvées, construction et fabrication de matériel (bacs à compost, épouvantail, clôture, etc.)
- Activités d'autofinancement, tirage d'un panier de légumes



Le retour à la terre, Matane

FONCTIONNEMENT DES INITIATIVES

PÉRIODE D'ACTIVITÉ

- Mai à novembre de manière générale.
- Possibilité de commencer en février-mars lorsqu'il y a les installations nécessaires pour démarrer des semis (serre ou chambre à semis intérieure). Souvent, ça se réalise via une collaboration avec les écoles.
- À noter que certains comités jardins se rencontrent durant toute l'année afin de préparer les activités et la saison à venir (subvention, projets d'aménagement, organisation générale, etc.).



Les Pouces d'Octave, St-Octave-de-Mitis



L'Isle pousse verte, Isle-Verte

NOMBRE D'EMPLOYÉS

- 8 répondants ont indiqué ne pas avoir d'employés.
- 8 répondants ont répondu avoir de 1 à 3 employés. Précisions : quelques heures en début et en fin de saison (municipalités, écoles), une journée par semaine durant 19 semaines, étudiant (Carrière été) x 4.
- 7 répondants ont indiqué avoir du soutien d'une ressource partenaire (ex. : collaboration avec organisme communautaire, employé municipal, enseignante.).

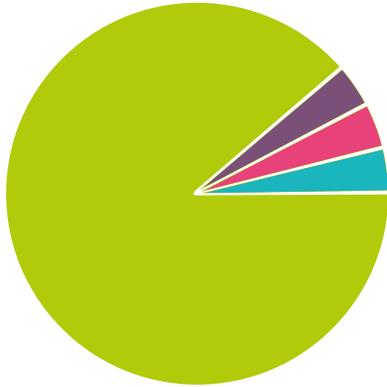
NOMBRE DE BÉNÉVOLES

BÉNÉVOLES	RÉPONSES
• 0-5	4
• 5-20	14
• 20 et plus	4
• Ensemble des jardiniers (nombre inconnu)	5

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dans certains cas, la réponse comprend seulement les bénévoles réguliers, tandis que d'autres ont inclus les bénévoles ponctuels qui participent, par exemple, aux corvées organisées 1 à 2 fois par année.

TRANSPORT DES PARTICIPANTS



Chacun se déplace par ses propres moyens	23	88.5%
Covoiturage organisé entre les participants	1	3.8%
Transport collectif municipal	1	3.8%
Autre	1	3.8%

ENTRETIEN DES JARDINS

- De manière générale, chaque personne s'occupe de sa parcelle. Des corvées sont parfois organisées pour les gros travaux (ex. : nettoyage du printemps) et il peut y avoir une contribution de la municipalité pour certains travaux (ex. tonte de pelouse, arrosage, travaux en début et fin de saison).
- À l'occasion, un employé (Carrière été) est responsable de l'entretien de certaines parcelles et/ou de la supervision de l'entretien.
- 8 répondants ont mentionné que les outils sont fournis et disponibles sur place.



Jardin communautaire de la Trinité-des-Monts

QUELQUES IDÉES MISES EN PLACE PAR LES INITIATIVES

*Service d'entretien de la parcelle lorsque la personne est absente
(ex. : vacances)*

Horaire hebdomadaire faite pour la tonte de pelouse ou l'entretien des parcelles collectives

*Bénévoles responsables pour certaines tâches
(inscription en début de saison)*

FINANCEMENT

PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT

Quelques initiatives ont mentionné qu'elles devaient faire des demandes différentes à chaque année. Voilà la liste des sources de financement qui sont le plus souvent nommées, ainsi qu'une liste des autres sources de financement auprès desquelles les jardins ont reçu du soutien.

• Municipalité	x 12
• Dons personnels/commandites	x 9
• Pacte rural/MRC	x 8
• Activité de financement	x 4
• Cotisation des membres	x 4
• Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	x 3

AUTRES PISTES DE FINANCEMENT NOMMÉES

- Caisse Desjardins
- Corporation de développement
- Banque alimentaire Canada (BAC)
- Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Concours
- École
- Carrière Été
- Centraide
- Centre local de développement (CLD)
- Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
- Office municipal d'habitation (OMH)
- Conférence régionale des élus (CRÉ)
- Municipalité amie des aînés (MADA)
- COSMOSS
- Arbres Canada
- Corporation de développement communautaire (CDC)
- Commission jeunesse
- Fonds développement communauté
- Fonds développement régional ou rural (FDR)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Cette question ne faisait pas partie du questionnaire envoyé. Toutefois, plusieurs répondants ont fourni des informations qui nous permettent d'avoir une idée générale.
- Pour le roulement annuel, les jardins ont un budget entre 500 \$ et 1000 \$.
- Pour l'implantation d'un nouveau projet, les coûts varient entre 6 000 \$ et 90 000 \$ dépendant de l'ampleur des travaux à réaliser et de la forme du projet (ex. : construction d'une remise, excavation et préparation du terrain, installation d'une serre, plantation de vivaces ou d'arbres, système d'irrigation, etc.)

CONSTAT

La plupart du temps, le financement est reçu pour le démarrage d'un jardin. Dans l'ensemble, pas de financement récurrent.

« Il serait dommage que ce genre de projet finisse par ne plus avoir de suite pour un problème monétaire, car ce qui en ressort après chacune des saisons vaut plus que tout l'or de la planète.

Responsable d'un jardin »

CONTRIBUTION EN TEMPS, EN MATÉRIEL OU EN INFRASTRUCTURE

Ville/municipalité	16 réponses	Terrain, infrastructure, temps, eau, accompagnement, temps de ressources humaines, embauche étudiant
Population citoyenne	11 réponses	Outils, terrain infrastructure, temps
Regroupement- organisation	10 réponses	Temps
Entreprises	6 réponses	Matériel, temps
Écoles- CPE- Camps de jour	4 réponses	Fabrication matériel, compost, main-d'oeuvre



Le retour à la terre, Matane



Le jardin de l'amitié, Sainte-Florence

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DES PARTICIPANTS

• Non	10
• Oui (entre 5 et 35 \$)	12
• Autre contribution (achat regroupé de compost et de semences)	2
• La contribution financière des participants est composée des cartes de membres ou des coûts de location des parcelles à cultiver.	
• Le montant varie entre 5 \$ et 35 \$, dépendant du jardin et de la grandeur de la parcelle.	
• Les coûts d'adhésion (pour être membre) vont jusqu'à 75 \$ par année chez une des initiatives consultées.	

VENTE DE DENRÉES OU DE PRODUITS TRANSFORMÉS

Non	9
À venir	2
Oui	3

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Vente du surplus de patates profit (700\$ - 1000 \$)

Vente de vermicompost, d'un cahier de trucs de jardinage écologique

Vente de semis profit (1000 \$)

MOYENS MIS EN PLACE

- **Miser sur les bénévoles (8x)** : miser sur l'engouement pour le projet, valoriser l'engagement des bénévoles, aller chercher la relève, développer le sentiment d'appartenance, développer des outils et une structure qui facilitent l'engagement des bénévoles, etc.
- **Partenariats dans le milieu (4x)** : mettre sur pied un comité de soutien et/ou un comité jardin pour assurer un meilleur soutien et répartition des tâches

Autres moyens :

- Promotion et intérêt pour le projet : miser sur l'intérêt des membres jardiniers, rendre l'initiative attrayante, publicité et promotion dans les médias
- Volet entreprise : pour financer le projet jardin
- Cahier de charges et outils pédagogiques : pour assurer la transmission du savoir
- Plantes et design : instaurer vivaces et plantes rustiques, design de permaculture demandant un entretien moins exigeant avec le temps
- Municipalité comme porteur de projet : assurer la veille, relancer la saison
- Réfléchir aux actions : avoir un souci pour la pérennité et s'adapter aux besoins de la communauté
- Structure : créer une politique d'utilisation et d'autres outils de fonctionnement

« À l'heure actuelle, c'est notre plus gros problème nous avons des bénévoles vieillissants et les jeunes ne sont pas vraiment intéressés. Donc, assurer la pérennité de ce qui existe est notre plus gros problème.

Responsable de jardin »

« Nous avons développé un sentiment d'appartenance très fort. Lorsque tout le monde se sent engagé dans le projet et que ça devient plus agréable qu'utile, le projet gagne en stabilité.

Responsable de jardin »



Jardin collectif intergénérationnel de Trois-Pistoles

« Nous avons commencé de façon modeste afin de ne pas épuiser les ressources locales et pour s'assurer d'une réussite. Nous pensons que cette approche sera la clé de notre succès, car elle permet de démontrer notre sérieux et notre vision à long terme. Comme il s'agit d'un mouvement citoyen bien plus qu'un simple jardin dont il est question ici, mieux vaut être prêt à avancer au rythme du milieu plutôt que de le perturber.

Responsable de jardin »

PARTENARIATS

PARTENAIRES	NOMBRE DE RÉPONSES
• Non	2
• Pas encore, mais intérêt à en développer	6
• Municipalité	5
• Regroupement, comité (ex. : COSMOSS, comité de soutien jardin avec différents acteurs)	4
• Autres organisations (corporation de développement, SADC, santé publique, CLD, MRC, institution scolaire, centre jardin)	9

DIFFICULTÉS ET OBSTACLES

- **Mobilisation du milieu (8x) :** développement partenariats, manque de temps chez les professionnels, difficulté de prise en charge par la population, liens avec la communauté à développer, etc.
- **Aucune (5x) :** seules les initiatives qui sont à leur première année d'existence ont répondu aucune.
- **Bénévoles (5x) :** surcharge de travail, manque de temps, recrutement constant, assurer la relève, conciliation bénévolat/travail/famille.
- **Financement (4x) :** manque de financement, financement réduit, financement instable.
- **Embauche ressource (2x)**
- **Structure jardin (1x)**

« Un autre défi se situe au niveau de l'éducation populaire sur le concept de ville nourricière. Les cultures en libre-service ne sont pas quelque chose de naturel dans notre société individualiste. C'est un changement de mentalité dont il est question ici...et ça, ça prend du temps.

Responsable de jardin »

« Nous tentons de vendre l'idée à la Ville qu'elle devra éventuellement se pencher sur le problème si elle veut qu'il y ait une continuité, car les bénévoles deviennent une denrée rare...

Responsable de jardin »

BESOINS

- Techniques et matériel (10x) : semences gratuites, lien avec agronome pour expertise, terre et engrais, meilleur éclairage, agrandissement infrastructure, remise, outillage, panneaux d'interprétation, plants d'arbres et d'arbustes fruitiers...
- Financement (6x)
- Ressources humaines (6x) : coordination des différents aspects du projet (jardinage, promotion, recrutement, animation, relations avec les organismes, etc.
- Bénévoles (4x) : engagement constant et équilibré, meilleur partage des tâches, plus de bénévoles!
- Collaborations (4x) : développement vision commune avec les partenaires, connaître le fonctionnement des autres initiatives, réseautage, reconnaissance locale des projets, valorisation, diffusion et promotion des initiatives par les partenaires.
- Structure (3x) : besoin d'accompagnement pour la structure, rappel des échéanciers, structure de comités.

RÊVES (VISION À COURT, MOYEN ET LONG TERME)

- **Poursuite de l'initiative jardin (9x)** : pas de projets majeurs, plutôt une continuité de ce qui est déjà mis en place ou une consolidation de projet.
- **Développement de nouveaux projets (9x)** : pouponnière d'arbres, ajout d'arbres et arbustes fruitiers, poules, agrandissement du jardin, autonomie en semences, jardin surélevé, multiplier les aménagements comestibles, développer réseau de jardiniers.
- **Jardin comme lieu social (6x)** : lieu de participation citoyenne, endroit agréable pour se promener ou se rencontrer, lieu de rassemblement, coin détente aménagé.
- **Développer volet éducatif du jardin (5x)** : exemple d'initiation à la culture pour les enfants et pour la communauté, soutien aux projets entrepreneuriaux et pédagogiques de la municipalité.
- **Financement (5x)** : embaucher une ressource humaine, développer des partenariats financiers, organiser des levées de fonds.
- **Mobilisation (4x)** : développer partenariat avec la Ville (pour prendre en charge certaines tâches), recruter de nouveaux membres, conserver les bénévoles actuels et en trouver de nouveaux, motiver les jardiniers à organiser des activités sociales.
- **Plus grande autonomie alimentaire (3x)** : culture en libre-service, jardin comme modèle de permaculture urbaine et de résilience, devenir un village fleuri et nourricier, créer des lieux d'abondance à partager, plus grande accessibilité aux produits locaux dans les épicerie et dans les institutions.



Jardin communautaire de l'OMH de Saint-Mathieu-de-Rioux

« Ce n'est pas facile pour une école d'être le seul porteur du dossier. Cela est très exigeant. Il est nécessaire d'avoir des partenaires qui prennent également des responsabilités dans l'organisation. »

Responsable de jardin »



Incroyables comestibles La Pocatière

« Nous pensons qu'un changement dans la communauté doit se faire progressivement et l'éducation demeure le meilleur outil pour y arriver. Nous voulons également enseigner aux citoyens le plaisir de produire soi-même sa nourriture et la partager entre amis. »

Responsable de jardin »

« Ne plus avoir besoin d'acheter de graines, que le jardin devienne un lieu de rassemblement basé sur le partage, l'intergénérationnel, un lieu où la notion du stress n'a pas sa place, les mauvaises herbes sont les bienvenues... le rêve un peu fou d'avoir « un jardinier du village », on parle même d'un poulailler, le plus grand rêve pour les Basques un village, un jardin. »

Responsable de jardin »

CONDITIONS GAGNANTES

Pour faire suite à l'analyse des questionnaires et en s'inspirant de la littérature et d'autres expériences en jardinage communautaire et collectif, cinq grandes conditions gagnantes ont été identifiées. Les conditions gagnantes nommées sont toutes liées, c'est-à-dire que plusieurs conditions peuvent répondre au même besoin. . titre d'exemple, un besoin en animation peut être répondu par l'embauche d'une ressource humaine, mais aussi par des bénévoles ou par un partenaire du projet. Dans ce sens, chaque initiative peut adapter le contenu à sa réalité et s'en inspirer pour développer de nouveaux modèles de pérennité. Plusieurs éléments nommés à travers les conditions gagnantes sont d'ailleurs déjà réalisés par certaines initiatives du Bas-St-Laurent. Il s'agit donc de mettre en valeur et de partager les bons coups afin que d'autres puissent s'en inspirer.

L. FAVORISER LE PARTENARIAT INTERSECTORIEL ET LE PARTAGE D'EXPERTISE

Le travail intersectoriel permet de maximiser les ressources et les expertises en plus d'assurer une meilleure répartition des tâches. Il faudra d'abord déterminer avec chaque partenaire quelle peut être sa contribution et s'assurer que chacun tire parti de la collaboration. Une relation de coopération doit être installée dès le départ tout en favorisant une communication claire et transparente. Au niveau du financement, il faut se rappeler que lorsqu'un partenaire s'engage, il est souvent plus facile d'aller chercher d'autres appuis.

Le site web Communagir pour emporter présente de nombreuses idées et outils d'animation et de travail d'équipe. Pour en savoir davantage : <http://pouremporter.communagir.org/>

Exemple de Rivière-du-Loup

À Rivière-du-Loup, le désir de mieux accompagner le démarrage, le soutien et le maintien des jardins communautaires et collectifs dans la MRC a donné naissance à un partenariat très riche. Les différentes organisations impliquées, soit la Corporation de développement communautaire du Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et les Basques, le CISSS du Bas-Saint-Laurent (installations de Rivière-du-Loup et de Saint-Épiphane), la Ville de Rivière-du-Loup et la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup, ont exploré leurs contributions respectives afin de mettre en place les conditions gagnantes à la gestion et à la pérennité des jardins. Ils se sont concertés et ont collectivement déterminé les rôles et les tâches que chaque organisation peut prendre en charge en adoptant une approche gagnant-gagnant. Les forces de chacun sont donc mises à contribution et les jardins gagnent en soutien!

Voir en [annexe 3](#) le document qui présente les rôles de chaque partenaire.

TABLEAU PRÉSENTANT UN EXEMPLE DES PARTENAIRES À MOBILISER ET LES CONTRIBUTIONS DE CHACUN

Partenaire	Ressources	Exemples de contributions
Municipalités/ MRC	<ul style="list-style-type: none"> Urbaniste Agent de développement rural Directeur général Maire Conseiller municipal Travaux publics Ressources en loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> Prêt de terrain Accès à l'eau Accès aux infrastructures Accès au matériel (outils) Compost Soutien financier Embauche animation Soutien et formation
Organismes communautaires	<ul style="list-style-type: none"> Banque alimentaire Cuisine collective Organisme offrant des repas à faible coût Tout autre organisme 	<ul style="list-style-type: none"> Porteurs de projet Main-d'œuvre Mixité sociale/intégration sociale
Secteur de la santé (CISSS)	<ul style="list-style-type: none"> Organisateur communautaire Agent de promotion et de prévention en saines habitudes de vie Nutritionniste Agent de planification et de recherche Autre 	<ul style="list-style-type: none"> Information/meilleures pratiques Soutien financier Soutien organisationnel Collaboration activités Promotion activités Réseautage/collaboration dans le milieu
Milieus éducatifs (CPE, écoles, CS)	<ul style="list-style-type: none"> Direction Personnel enseignant Animateur vie sociale et communautaire Formation aux adultes à la commission scolaire Éducateur Autre 	<ul style="list-style-type: none"> Prêt de terrain (ex. : projets cour d'école) Démarrage des semis Activités de sensibilisation et d'éducation Participation au jardin Offre de formation (ex. : services de formation aux adultes)
Population citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> Enfants Adolescents Familles Adultes Aînés Population en général 	<ul style="list-style-type: none"> Jardiniers Membres des comités Bénévoles Porteurs de projets
Entreprises	<ul style="list-style-type: none"> Agroalimentaires Pépinière Quincaillerie Excavation Machinerie Épicerie Service-conseil horticole Autre 	<ul style="list-style-type: none"> Dons et commandites Accès terrain Partage expertise
Tables de concertation	<ul style="list-style-type: none"> COSMOSS local et régional TIR-SHV Table en saine alimentation pour tous Regroupement jardins Autre 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien Réseautage Communication Diffusion information Formation

FAVORISER LE RÉSEAUTAGE DES JARDINS

Le portrait des jardins du Bas-Saint-Laurent met en évidence la quantité et la diversité des jardins dans la région. Plusieurs ont des expertises à partager et les jardins gagneraient à se donner des occasions de rencontres et des temps d'échange afin de partager les bons coups, les idées et façons de faire. De plus, le fait de s'unir et de travailler ensemble facilite l'accès à certains services ou ressources.

Quelques idées :

- Organiser une tournée des jardins en autobus afin de visiter les différents jardins et rencontrer les comités ou bénévoles des jardins.
- Se mettre ensemble pour faire des demandes (ex. : à une entreprise, à la municipalité, pour une ressource, etc.) ou pour partager des ressources humaines.
- Rencontre ou temps de travail en atelier pour discuter de certains enjeux et partager les idées et les bons coups réalisés ailleurs.
- Création d'un regroupement, d'une table de concertation ou autre afin de faire connaître et valoriser les jardins sur le territoire.

COLLABORER AVEC LES ÉCOLES

Les écoles sont des partenaires intéressants à mobiliser afin de rejoindre les enfants et développer l'aspect éducation et sensibilisation aux saines habitudes de vie par le jardinage. Par contre, il est difficile pour les écoles d'être le seul porteur de projet. Il faut donc que le projet soit attaché avec un ensemble de partenaires. Cela permettra, entre autres, de poursuivre les activités durant la période estivale. De plus, plusieurs écoles ont du personnel changeant, ce qui peut rendre l'appropriation du projet plus ardue. La présence des parents et la contribution d'organismes et d'associations du milieu favoriseront une meilleure répartition des tâches.

Il est démontré que les projets de jardinage dans les écoles amènent une hausse de la motivation scolaire des jeunes. De plus, ces projets favorisent l'adoption de saines habitudes de vie et s'inscrivent bien dans le cadre des activités en saines habitudes de vie ou des activités des écoles vertes Brundtland.



ICI St-Robert, Rimouski



Jardin communautaire de Sainte-Flavie

COLLABORER AVEC LA MUNICIPALITÉ

Les municipalités sont souvent les premiers partenaires à mobiliser lorsqu'il y a démarrage d'un jardin communautaire ou collectif. Voici quelques façons de s'assurer d'une collaboration saine et efficace avec les municipalités :

- Arrimer les projets aux politiques et plan d'action existants : PDZA/urbanisme, politiques (familiale, alimentaire), gestion des espaces verts, PSNM, gestion des matières résiduelles (compost).
- Demander à ce que la municipalité détermine un ou des acteurs pivots pour soutenir les jardins. À titre d'exemple, il peut s'agir d'une ressource en loisirs, d'un employé aux travaux publics, de l'urbaniste ou bien de l'employé municipal qui se sent le plus interpellé et intéressé par les jardins! De cette façon, la population citoyenne et les initiatives de jardins sauront à qui s'adresser lorsqu'ils auront des demandes ou des questions.
- Développer un cadre de soutien pour les jardins communautaires et collectifs afin que la municipalité décrive clairement le soutien qu'elle peut offrir, sous quelles conditions et durant combien de temps. Pour des exemples, voir les liens vers les cadres de soutien des villes de Montréal, Terrebonne et Gatineau dans la section Outils et guides.
- Inclure la population citoyenne dans les comités de travail. La population citoyenne connaît les habitudes de vie et de fréquentation des différents lieux dans son quartier. Elle est en mesure de fournir des informations pratiques aux municipalités qui souhaitent développer ou agrandir des jardins en vue d'offrir de nouveaux services.

INFORMATIONS UTILES POUR LES MUNICIPALITÉS:

- En juillet 2016, le MAPAQ a dévoilé sa stratégie de soutien à l'agriculture urbaine. Dans le but de soutenir le déploiement et l'accompagnement de projets d'agriculture urbaine, le MAPAQ travaille en ce moment sur différents outils qui s'adresseront aux municipalités. Voir en [annexe 4](#) la stratégie de soutien en agriculture urbaine. Pour plus d'informations et pour suivre l'avancée des travaux : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Agricultureurbaine/Pages/Agricultureurbaine.aspx>
- Devenir une municipalité nourricière: le concept de ville et de municipalités nourricières est de plus en plus populaire et vise à développer des stratégies alimentaires de proximité en favorisant l'agriculture urbaine et rurale, l'accessibilité aux produits locaux dans les commerces et dans les institutions, en influençant l'urbanisme et le paysage alimentaire tout en développant de nombreux projets alimentaires.
- Pour plus d'informations à ce sujet, consultez Vivre en ville: <https://vivreenville.org/> . L'organisme EURÊKO (www.eureko.ca) travaille en ce moment sur l'élaboration d'une démarche de municipalité nourricière et prépare une documentation qui sera accessible à l'ensemble de la population à l'automne 2018. En [annexe 5](#) se trouve le résumé de la démarche de municipalité nourricière d'EURÊKO. L'équipe a également réalisé de courtes vidéos présentant le concept de municipalité nourricière qui sont accessibles en ligne.

Version 2 minutes : <https://www.youtube.com/watch?v=2aNRiECppQY>

Version 5 minutes : <https://www.youtube.com/watch?v=Mjd3ZWdRV1g&t=84s>

2. FAVORISER ET VALORISER LE BÉNÉVOLAT

De manière générale, les initiatives de jardins communautaires et collectifs sont portées par des comités composés de bénévoles, comme le portrait nous l'a démontré. De plus, le principal moyen mis en place par les initiatives pour favoriser la pérennité des jardins est de miser sur la contribution des bénévoles. Cette fiche présente quelques informations utiles pour bien comprendre le bénévolat actuel, ainsi que des outils et des idées pour recruter et valoriser les bénévoles.

Nouvelles approches au niveau du bénévolat

Il semble exister 2 profils chez les bénévoles : ceux qui sont toujours disponibles (que l'on nomme TLM, c'est-à-dire toujours les mêmes) et ceux qui s'impliquent de façon intermittente.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, le quart des bénévoles québécois ont fourni plus de 80 % du temps non rémunéré dans les organismes en 2007.

☐ 2 % du bénévolat réalisé « de temps en temps selon les disponibilités » vs 26 % bénévolat « régulier » source : sondage Léger Marketing dans le cadre de l'étude **Bénévolats nouveaux, approches nouvelles.**

De plus en plus, le bénévolat se fait sur une courte durée, de manière ponctuelle. On constate également l'augmentation du bénévolat non structuré, que l'on nomme le bénévolat informel ou d'initiative.



« Concrètement, le bénévolat d'initiative est celui où les bénévoles apportent une aide directe, de leur propre chef, sans passer par un groupe structuré ou une organisation bénévole formelle

Observatoire québécois du loisir, 2011



Viellissement des bénévoles et relève

Selon l'enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP) réalisée en 2013, ce sont les bénévoles dans la tranche d'âge des 65-74 ans qui consacrent le plus grand nombre d'heures de bénévolat par année, soit 231 heures pour cette année-là. Ils sont suivis par des bénévoles âgés de 55-64 ans (203 heures) et de ceux de 75 ans et plus (196 heures).

Il semble également que les bénévoles plus jeunes ont davantage tendance à réaliser du bénévolat de courte durée, pour des tâches ponctuelles. Donc, mieux on connaît nos bénévoles, plus on est en mesure de leur offrir des tâches qui correspondent à leurs besoins, leurs forces et leurs désirs. Le bénévolat doit rester une expérience agréable si on veut favoriser la relève et la rétention des bénévoles.

Les principaux motifs qui président à l'engagement bénévole

	%
• Rencontrer des personnes	56 %
• Aider les autres	48 %
• Avoir du plaisir entre amis	47 %
• Apprendre quelque chose	41 %

source : Observatoire québécois du loisir, 2011

Motivations à faire du bénévolat

Les études démontrent que les motivations à faire du bénévolat dépassent le fait de croire en la mission ou la cause. Le bénévolat répond plutôt à un besoin personnel de sociabilité, de plaisir et de sentiment de compétence. En effet, la principale source de satisfaction de l'expérience bénévole est la valorisation personnelle (estime de soi, fierté, sentiment d'être utile, reconnaissance des autres).

Quelques idées pour valoriser les bénévoles

- Organiser des activités sociales avec et pour les bénévoles
- Faire une activité de remerciement
- Remettre un prix, faire un tirage, donner un cadeau aux bénévoles
- Remercier les bénévoles au quotidien
- Souligner l'engagement d'un bénévole, par exemple via le programme de l'URLS ou de la municipalité
- Remercier les bénévoles publiquement par une photo ou un article dans les journaux
- Offrir des cadeaux en échange du temps donné (ex. : rabais sur carte de membre)

Pistes pour faciliter le recrutement des bénévoles

- Faire du bouche-à-oreille, avoir une approche personnalisée pour recruter
- Clarifier les tâches, le nombre d'heures et les dates où les tâches devront être réalisées (et éviter la surcharge de travail!)
- Faire un calendrier de rotation des bénévoles
- Offrir des « vacances » aux bénévoles (ex. : un bénévole est remplacé pendant 2 semaines de sa tâche hebdomadaire)
- Mettre en valeur les avantages de s'impliquer (ex. : plaisir, rencontres sociales, activités)
- Offrir un climat agréable (le plaisir est ce qui fait que l'on continue à s'engager bénévolement)

« Il faut savoir que demander à quelqu'un, c'est en quelque sorte lui dire qu'on a besoin de lui et que l'on croit qu'il peut accomplir une tâche avec succès.

Observatoire québécois du loisir, 2011 »



Jardin communautaire de St-Antonin

EN RÉSUMÉ... PLAISIR ET VALORISATION POUR DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS!

3. DÉVELOPPER UNE STRUCTURE DU PROJET

Une structure claire évite bien des malentendus et des problèmes potentiels. La plupart des jardins se dotent de règles de vie et de fonctionnement afin d'assurer la cohésion entre les membres et le bon déroulement des activités. Une structure claire permet également aux jardiniers de savoir où et comment ils peuvent contribuer au jardin, outre le fait de jardiner leur parcelle. Cela permet de favoriser l'engagement bénévole, mais aussi de faire une certaine sélection des jardiniers, puisque ces derniers doivent adhérer au fonctionnement et aux règles établies.

RÈGLES DE VIE ET DE FONCTIONNEMENT

Afin d'assurer le respect entre les membres et aussi s'assurer que tout le monde partage la même vision du développement et de l'entretien du jardin, les règles de vie et de fonctionnement s'avèrent utiles. Les informations qui s'y trouvent généralement sont les suivantes :

- Inscription : coûts pour une parcelle ou pour être membre, avantages pour les membres (ex. : gratuité des conférences), attribution des parcelles, listes d'attente.
- Règles de vie : respect entre les membres.
- Consignes relatives au jardin : entretien régulier, entretien des parcelles communes ou des allées, plantes proscrites, utilisation d'engrais, arrosage, récolte, outils, compost, absence ou vacances du membre, saison de jardinage.
- Sécurité : heures d'ouverture, clôture.
- Interdictions et restrictions : animaux, bicyclettes, vol et vandalisme, alcool et drogue.

QUELQUES PISTES POUR ÉVITER LE VANDALISME

- Sensibilisation/éducation : mettre des affiches, des écriteaux afin de sensibiliser la population au jardinage et inciter au respect.
- Inclusion : développer un partenariat avec les organismes, les écoles à proximité, les travailleurs de rue, etc.
- Emplacement du jardin : si possible, développer le jardin dans un endroit passant.
- Visibilité des parcelles et des activités : sur le pourtour du jardin, éviter les clôtures et les plantes en hauteur qui peuvent bloquer la vue de l'intérieur du jardin.



Le potager social de St-Alexandre

NOURRITURE À PARTAGER / VS / VANDALISME

Fait intéressant : quand le projet est collectif et que les récoltes sont à partager (elles appartiennent à tout le monde), il semble que le vandalisme soit beaucoup moins présent. En effet, l'expérience démontre qu'il y a moins de vandalisme quand les gens se sentent concernés par le projet. Dans le même sens, le fait d'organiser des activités sociales favorise une plus grande solidarité entre les membres et réduit le vandalisme ou le vol entre jardiniers.

COMITÉS JARDIN

Dépendant de l'organisation du jardin, des ressources disponibles et des partenariats, différents comités composés de jardiniers-bénévoles peuvent être mis sur pied. À vous de lister les tâches à faire et les ressources dont vous disposez (employés, collaboration avec la municipalité, soutien d'un regroupement, collaboration avec une école, etc.) Par la suite, vous pourrez attribuer les tâches à des comités ou à des personnes ressources. Il sera ainsi plus facile de cibler les bénévoles si vous connaissez vos besoins!

Tâches courantes :

- gestion des inscriptions
- gestion des frais d'inscription
- promotion, communications
- organisation de la saison

Corvées :

- organisation des corvées
- logistique et matériel
- diffusion de l'information
- recrutement des bénévoles

Animation ou activités sociales :

- organisation d'activités
- contact avec producteurs ou ressources invitées
- animation d'ateliers

Financement :

- recherche de pistes de financement
- rédaction et suivi des demandes de financement
- représentation sur différentes tables de concertation ou auprès de différents partenaires
- etc.

«(...) les Incroyables comestibles sont parvenus, du moins dans leur fief de Todmorden et en l'espace de trois ans, à réinventer l'altruisme, le sentiment communautaire et la connaissance de la nature, à réduire le vandalisme dans la ville et, surtout à faire exploser les achats de produits locaux. »

Source : La ville qui mange, pour une gouvernance urbaine de notre alimentation.



Jardin communautaire de St-Épiphane



Plusieurs guides ont des exemples de règles de vie et de fonctionnement des jardins ainsi que des exemples de structure pour les différents comités jardins. N'hésitez pas à les consulter pour vous inspirer (voir la section outils et guides).

4. ÊTRE APPUYÉ PAR UNE RESSOURCE HUMAINE DÉDIÉE

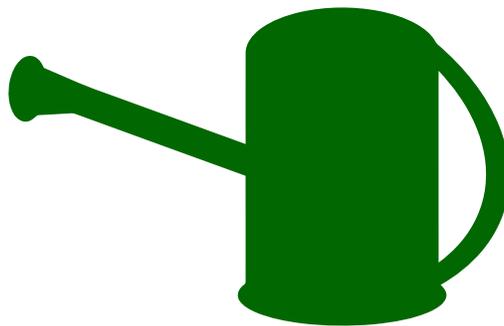
Évidemment, l'embauche d'une ressource humaine permet un meilleur soutien aux jardins et facilite le développement de nouveaux jardins. Par contre, l'embauche d'une ressource demande également un budget pour le salaire et une organisation qui permet de soutenir, de payer et d'accompagner la personne. De plus, quand on sait que les sommes reçues sont ponctuelles (voir section sur le financement des initiatives), on peut se questionner sur la pérennité du soutien offert aux jardins si la ressource humaine n'est pas engagée à long terme. Dans ce sens, la ressource humaine devrait avoir un rôle de soutien, en contribuant à la formation et au développement des compétences et du savoir auprès des comités jardins et des jardiniers.

Si ce n'est pas possible d'avoir une ressource humaine, voir de quelle manière les tâches présentées dans cette fiche peuvent être attribuées aux bénévoles ou aux partenaires (ex. : agriculteur, organisme communautaire, organisateur communautaire, nutritionniste, etc.). Il peut également s'agir de voir à un partage de ressource humaine pour l'ensemble des jardins de la MRC.

Principaux rôles et tâches associées

- **Animation horticole** : relancer la saison, enseigner les techniques de base de jardinage et les techniques de transformation et de conservation des aliments, contribuer à la planification de l'offre de formation horticole.
- **Animation de projet** : développer les partenariats dans le milieu, faire la promotion du projet, réaliser la recherche de financement, mobiliser les personnes intéressées à participer au démarrage et à la réalisation d'un jardin, assurer le respect des règles de fonctionnement, favoriser le réseautage avec les autres jardins du territoire, travailler de concert avec l'équipe locale de soutien (s'il y a lieu), assurer le suivi budgétaire, gérer le partage des récoltes et les surplus.
- **Accompagnement humain** : prendre soin des relations interpersonnelles, stimuler la vie de groupe, créer une dynamique favorisant la prise en charge et le développement des compétences, instaurer des pratiques de décisions démocratiques et un leadership partagé au sein des groupes, favoriser le travail d'équipe.

Voir en annexes 6 et 7 les offres d'emploi du [Témiscouata](#) et de [Rivière-du-Loup](#).



Empowerment (autonomisation)

De manière générale, lorsqu'il y a soutien et embauche d'une ressource humaine pour accompagner les jardins, on cherche à avoir une personne pour soutenir les bénévoles et les comités existants et non pour faire les tâches pour eux.

L'empowerment ou autonomisation est une approche qui mise sur le potentiel de chacun, en accompagnant et en soutenant le développement du pouvoir d'agir des individus, des groupes et des collectivités.

Concrètement, cela veut dire que la ressource humaine agit comme formatrice et accompagnatrice afin que les bénévoles prennent en charge les différentes tâches, en se sentant compétents pour le faire.

Quelques stratégies gagnantes pour faciliter l'empowerment

- Faciliter la création de liens entre les jardiniers
- Encourager le partage de compétences à l'intérieur du groupe
- Etablir des objectifs collectifs en groupe
- Reconnaître les expériences et les diverses façons de faire
- Définir le rôle et les tâches de chacun
- Proposer des outils (résolutions de conflit, prises de décisions, etc.)
- Encourager l'entraide mutuelle
- Faciliter l'émergence de solutions par le groupe

Quelques pistes pour prolonger le soutien lorsqu'il n'y a plus de ressource humaine

- Garder des traces écrites de ce qui s'est fait et comment le faire (à la manière d'un journal de bord)
- Travailler à la confection d'outils de travail (règles de vie, listes de tâche, structure des comités) afin que les bénévoles puissent les réutiliser les années suivantes
- Développer un réseau de partenaires autour du jardin
- Si possible, assurer un retrait graduel de la ressource humaine tout en assurant la prise en charge des tâches par les bénévoles ou partenaires

RECOMMANDATIONS

- Il peut s'avérer difficile de trouver une ressource humaine qui a des connaissances horticoles et qui a aussi une expérience en accompagnement de groupes et des individus. Dans un projet qui demande du travail en groupe, vaut mieux privilégier le savoir-être au savoir. Il existe beaucoup de guides et d'outils pour apprendre à jardiner. Toutefois, apprendre à travailler en groupe et à prendre soin des relations interpersonnelles, ça s'apprend par l'expérience de vie, pas dans les livres!
- Il peut être intéressant de développer un partenariat avec des producteurs maraîchers locaux (ou autre personne ressource) qui peuvent offrir des ateliers ou des conférences sur des thématiques liées au jardinage. C'est une belle façon de contribuer au développement de l'agriculture de proximité!



Incroyables comestibles La Pocatière

5. PLANIFIER EN S'INSPIRANT DE LA PERMACULTURE ET DU DESIGN

Une bonne planification permet d'éviter bien des erreurs et permet de prévoir la pérennité des initiatives. Une série de décisions sera à prendre lors du démarrage du jardin, mais il y a aussi des ajustements constants à faire, et finalement, des compromis à faire afin de passer à l'action!

La planification du projet comprend de multiples facettes, en passant par l'idée de partir petit et d'agrandir le jardin par la suite, de diviser le projet en phase de développement, de profiter des ressources mises à disposition au départ du projet pour transmettre les connaissances et partager les tâches entre les jardiniers, etc.

La permaculture, qui est une science du design (de la conception), offre différents outils qui peuvent être utiles lorsque vient le temps de planifier un projet de jardin.

DÉFINITION PERMACULTURE

La définition première du terme permaculture signifiait « agriculture permanente ». Avec le temps, cette définition s'est transformée et elle est devenue « culture de la permanence », un terme qui présente une vision plus globale et holistique, s'étendant à l'ensemble des sphères de la vie, que ce soit au niveau de l'écologie, des relations interpersonnelles, de la politique, etc. La permaculture est une façon de vivre et de concevoir notre environnement. En effet, en tenant compte de ce qui nous entoure et des possibilités que notre environnement nous offre, nous pouvons faire les choix ajustés à cette réalité, tant au niveau des plantes à cultiver, des associations et du compagnonnage, de l'énergie et du temps à consacrer au projet, etc.

Les principes de la permaculture nous rappellent de prendre soin de la terre, mais aussi des humains (des relations) et de partager les surplus. C'est donc l'idée de ne pas accumuler inutilement ni laisser périr les récoltes au champ, mais plutôt voir de quelle manière il est possible de les redistribuer au sein de la communauté.

Principes de base de la permaculture

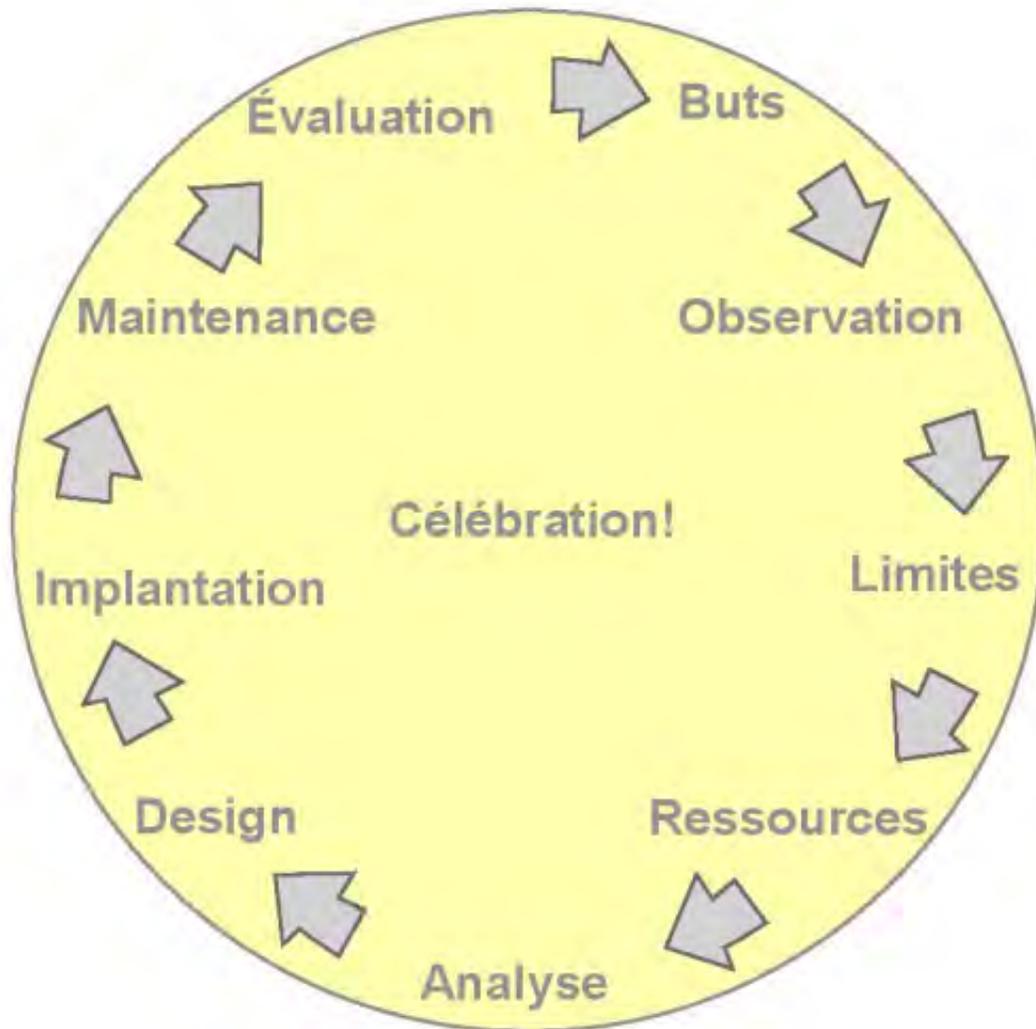


source :

<http://www.gourmandises-sauvages.com/site/wp-content/uploads/2013/12/Ethique-Permaculture.jpg>

LA MÉTHODE DE DESIGN B.O.L.R.A.D.I.M.E.C

La méthode présentée est un outil pour planifier et faire le design d'un projet de jardin communautaire et collectif. Même si le projet est amorcé, il est possible de revenir aux étapes proposées et voir les ajustements à faire ou les bons coups à maintenir.



La démonstration de la méthode est principalement articulée autour de la réalisation d'un projet de forêt nourricière collective. Toutefois, même si ce n'est pas ce type de projet que vous voulez entreprendre, la méthode sera tout aussi efficace pour vous aider à chacune de vos étapes de réalisation ou d'amélioration.

source : Caroline Dufour-L'Arrivée, 2017

Buts : Les buts correspondent à la vision partagée du noyau de départ du projet. Quels sont les objectifs du projet, vise-t-on une production alimentaire, le développement du tissu social d'une communauté, l'initiation au jardinage, l'intégration de groupes marginalisés? En définissant bien les buts du projet, il sera plus facile de recruter des gens qui adhèrent au projet, de faire des demandes de financement et d'aller chercher des appuis dans la communauté. De plus, il sera possible de revenir aux buts du projet lorsqu'il y a des choix à faire afin de s'assurer de demeurer en cohésion avec les idées de départ.

Pour aider à préciser les buts du projet, on peut déterminer des objectifs **SMART**.

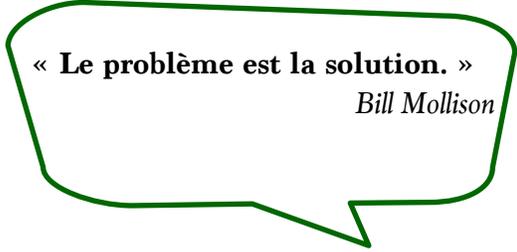
S : spécifique

M : mesurable

A : approuvé

R : réaliste

T : temporel



« **Le problème est la solution.** »

Bill Mollison

Observation : Il s'agit ici d'observer le site et son environnement, mais aussi de prendre en considération le contexte socio-économique dans lequel il se trouve. Par exemple, on peut observer les périodes d'ensoleillement, le climat (et le microclimat), la présence du vent, les infrastructures sur le site ou à proximité, la fréquentation des lieux par la population, le profil socio-économique de la communauté, le voisinage, l'accessibilité au site, etc. L'observation permet de soutenir et de bonifier les éléments utiles au projet et met en évidence les obstacles sur lesquels il faudra s'attarder.

Limites : Les limites peuvent être considérées comme des obstacles, mais elles peuvent également être vues comme un cadre dans lequel le projet évoluera. En permaculture, on se plaît à dire qu'il n'y a pas d'obstacles, il existe plutôt des opportunités et des solutions à découvrir et à mettre en œuvre. Quelques exemples de limites : le sol, l'emplacement du site, les finances, les ressources humaines, les connaissances, le matériel, le zonage ou la réglementation municipale, etc.

Ressources : Les ressources représentent tout ce qui peut contribuer au projet, que ce soit au niveau des partenaires, des ressources humaines, du matériel, des infrastructures, des expériences et connaissances, des atouts du site, etc.

Analyse : L'analyse est une période de réflexion à travers laquelle nous réfléchissons aux limites et aux ressources identifiées préalablement tout en gardant en tête les buts visés par le projet. Ainsi, des liens et des interactions entre les différents éléments apparaîtront et nous permettront par la suite de réaliser un plan (le design) adapté.

Design : L'étape de design est une étape cruciale. C'est le moment de concevoir le projet en réalisant des plans. Selon le temps que l'on veut consacrer à cette étape, différents types de plans peuvent être réalisés. Plus on prend le temps de bien définir l'emplacement des

Implantation : C'est le moment de commencer la plantation et aussi le début des activités. Selon la planification du projet, différentes étapes d'implantation du projet pourront avoir lieu et ce, sur différentes saisons et même sur un échéancier plus long. Commencer petit et agrandir, se donner du temps et ne pas chercher à tout faire en même temps et bien doser l'énergie de départ vs les tâches à faire tout au long de l'année sont des gages de succès.

Maintien (maintenance) : Il s'agit ici de maintenir et d'entretenir ce qui aura été implanté précédemment. Pour ce faire, il sera utile d'avoir une liste de tâches à faire et un calendrier général présentant le moment où les tâches doivent se réaliser. Lorsqu'il y a des comités jardins et des bénévoles qui prennent en charge certaines tâches, le maintien et les ajustements se font beaucoup plus facilement. C'est d'ailleurs ce qui est recherché afin de permettre la prise en charge par les jardiniers. À cet effet, voir la section Développer une structure du projet.

Évaluation : L'évaluation permet de nommer les bons coups, mais aussi les ajustements et améliorations à faire au projet. Le suivi et l'évaluation du projet sont importants à faire après chaque saison et c'est ce qui permet au projet d'évoluer et de se transformer s'il y a lieu!

Célébration : Finalement, la dernière étape est celle où on récolte les fruits de notre engagement dans le projet. Célébrer permet de remercier les partenaires, de renforcer les liens entre les jardiniers et d'offrir une belle visibilité au projet. De plus, le plaisir est un ingrédient essentiel quant il s'agit de mobiliser et valoriser les bénévoles.



Parc Croque-Nature de Saint-Simon



Un jardin pour demain de Saint-Isidore

OUTILS ET GUIDES

De nombreux outils et guides existent et sont disponibles en ligne.

Voici une liste et les informations de base sur quelques uns d'entre eux.

Bonne consultation!

OUTILS ET GUIDES S'ADRESSANT AUX MILIEUX ÉDUCATIFS

- Guide pratique d'animation d'activités dans les potagers éducatifs : guide réalisé par Produire la santé ensemble comprenant de nombreuses **activités qui s'adressent aux jeunes de 5 à 12 ans** et plusieurs annexes avec le matériel à imprimer et découper.
http://pseobnl.com/wa_files/GuideCultiverV4_web.pdf
- Guide d'animation Écol'O'Jardin : guide réalisé par Kamouraska en forme comprenant de nombreux **conseils, informations relatives au jardinage, fiches d'ateliers et outils de travail** pour les jeunes de 5 à 12 ans.
<http://www.cosmosskamouraska.com/media/GuideEcol-O-Jardin-WEB-Final.pdf>
- **Outils pédagogiques** développés par Le retour à la terre (Matanie) qui s'adressent au milieu scolaire pour les jeunes de 5 à 12 ans. Sujets abordés : la vie biologique des sols (cours 1), vermicompostage (cours 2), biodiversité des légumes et des herbes (cours 3), semis intérieurs (cours 4) et transplants et semis extérieurs (cours 5). Contacter COSMOSS de la Matanie pour recevoir les outils : 418 566-0221.
- Jardinons à l'école, **guide d'animation au jardinage éducatif en milieu scolaire** : réalisé par Haute-Gaspésie en forme pour les jeunes de 5 à 12 ans. Guide comprenant différentes fiches d'activités, des recettes et des informations diverses.
http://cosmoss.qc.ca/file_download/655/Guide+d%27animation+Jardinons+a%CC%80+1%27cole+par+Haute-Gaspésie+en+Forme.pdf
- Un été pour jardiner, **guide d'animation jardinage éducatif en milieu communautaire** : réalisé par Haute-Gaspésie en forme. Outil polyvalent recueillant des informations scientifiques, des jeux et du contenu éducatif visant à rendre autonomes les porteurs de potagers éducatifs.
http://cosmoss.qc.ca/file_download/656/Guide+d%27animation+Un+été+pour+jardiner.pdf

GUIDES POUR LE DÉMARRAGE ET L'ANIMATION D'UN JARDIN

- Soutien au démarrage et au maintien d'un jardin communautaire et collectif : guide réalisé par les animatrices jardin de Rivière-du-Loup, l'objectif étant de **faciliter l'organisation de la saison de jardinage** au sein du groupe de jardiniers et de jardinières. On y trouve de l'information sur les rencontres initiales du groupe, les tâches, un exemple de calendrier, de règles de fonctionnement et d'autres outils utiles.
http://cosmoss.qc.ca/file_download/654/Dmarrage+d%27un+jardin+communautaire+et+collectif.pdf
- Guide pratique pour démarrer un jardin communautaire en milieu rural : guide réalisé par Produire la santé ensemble. On y trouve de l'information sur le **prédémarrage et le démarrage d'un projet ainsi que plusieurs exemples d'outils** (calendrier, budget, affiche, plan de jardin, fiche d'inscription, règlements, etc.) S'adresse à toute personne désirant démarrer un jardin communautaire ou collectif.
http://pseobnl.com/wa_files/guidejardincommunautaire.pdf

- **Créer un jardin communautaire, l'aménager, le gérer, l'animer** : guide réalisé par le Mouvement pour l'agriculture biologique-région métropolitaine. Informations sur l'histoire du jardinage communautaire, l'implantation d'un jardin, le financement, la vie communautaire, les techniques horticoles et plusieurs exemples d'outils (règlements, plan de jardin, budget, etc.) S'adresse à toute personne désirant mettre sur pied ou participer à un jardin communautaire.
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/Creer_un_jardin_communaautaire.pdf
- Au cœur de notre quartier, un **guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif** : guide réalisé par Action Communiterre. Informations sur le démarrage d'un jardin et sur l'animation. Liste de ressources en annexe (jardinage collectif, agriculture urbaine, jardinage biologique, jardinage sur toit et permaculture).
http://www.ecoumene.com/pdf/Guide_Jardin_collectif.pdf
- **Petit guide de planification d'un jardin communautaire ou collectif** : guide réalisé par la Table des partenaires du développement social de Lanaudière. Outil de planification en neuf étapes.
http://www.tpdsl.org/upload/File/brochure_jardins.pdf

AUTRES GUIDES DE JARDINAGE

- Introduction au jardinage maraîcher : guide réalisé par Les amis de Doris comprenant des informations de base en jardinage maraîcher selon les normes de l'agriculture biologique.
http://cosmoss.qc.ca/file_download/653/Introduction+au+jardinage+maraicher+par+Les+Amis+du+Jardins+de+Doris.pdf
- L'agriculture urbaine, pour prendre soin de la terre et de ces habitants : recueil réalisé par Les Amis de la Terre de l'Estrie, comprenant des informations sur la culture en bac, les aménagements comestibles et les jardins potagers, des recettes maison, des techniques de fabrication de matériel et de l'information horticole.
http://agriculturemontreal.com/pdf/gpc_ate.pdf
- Un guide pour la plantation et soin des arbres dans la communauté : réalisé par Arbres Canada. Principes de base, fiches techniques, soins à donner et informations sur l'organisation d'un projet communautaire.
https://treecanada.ca/files/4613/4885/1382/GreeningCan-TXT_french.reduced.pdf
- Produire et consommer chez nous, un guide vers une plus grande autonomie alimentaire : réalisé par Produire la santé ensemble. Guide comprenant des informations au sujet de la mise en marché de différents produits bioalimentaires (fruits et légumes, fines herbes, miel, grains et céréales, produits de l'érable, poisson, viande, œufs et produits laitiers), la conservation, les règles d'hygiène et les bonnes pratiques de culture.
http://pseobnl.com/wa_files/Guide_Produire_et_consommer-3.pdf
- Trousse d'outils pour les jardins communautaires de banques alimentaires : réalisé par Banques alimentaires Canada. Information sur le jardinage communautaire, le démarrage d'un jardin, techniques et conseils horticoles et salubrité des aliments. <http://www.foodbankscanada.ca/FoodBanks/MediaLibrary/resources/Community-Gardens-Toolkit-FR-2.pdf>

EXEMPLES CADRES DE SOUTIEN ET CAHIERS DE GESTION POUR LES JARDINS COMMUNAUTAIRES

- Ville de Gatineau :
https://www.ville.gatineau.qc.ca/docs/quoi_faire/jardins_communautaires_collectifs/cadre_soutien.fr-CA.pdf
- Ville de Montréal :
https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/prt_vdm_fr/media/documents/Cahier_de_gestion.pdf
- Ville de Terrebonne :
http://www.ville.terrebonne.qc.ca/uploads/html_content/terrebonne_docs/Cahier-de-gestion-final_cover.pdf
- Comités de jardins :
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_VSP_FR/MEDIA/DOCUMENTS/JARDINS_COMM_COMITES_VSP_HR_WEB.PDF



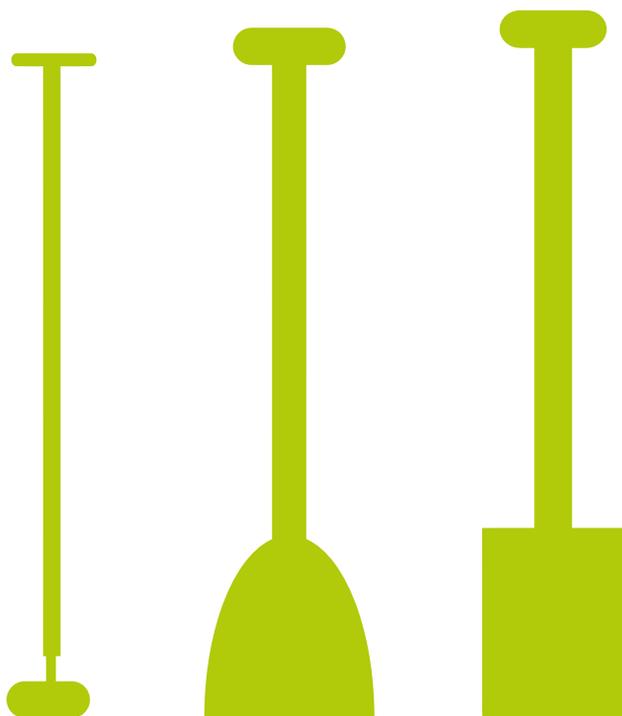
Jardin communautaire de Rivière-Bleue

CONCLUSION

Si le défi de la pérennité en est un de taille, la motivation des milieux et des initiatives démontrent l'intérêt et la volonté de travailler collectivement au soutien aux jardins. La tournée des territoires, à travers laquelle le contenu de ce présent rapport était présenté, a permis à certains d'avoir de nouvelles pistes d'actions. Pour d'autres, ce fut un moment de se sentir valorisés et soutenus pour tout le travail réalisé dans les années passées. Enfin, plusieurs ont partagé le désir de se rencontrer à nouveau, entre partenaires et bénévoles de jardins, pour échanger, réfléchir et travailler ensemble. Dans plusieurs territoires, des graines ont été semées et il suffira de voir qui s'en occupera et comment le soutien aux jardins se développera localement.

Quant au rôle de la TIR-SHV, il apparaît essentiel que la table poursuive son mandat de rassembler les partenaires, de partager et de valoriser les bons coups et les bonnes pratiques tout en soutenant les initiatives locales et en travaillant de près avec les partenaires de chaque territoire.

L'intérêt grandissant de la population en général pour le jardinage et l'alimentation de proximité pousse à croire que les jardins communautaires et collectifs continueront de gagner en popularité. Espérons que l'engouement pour le jardinage permette de mettre en place un plus grand soutien pour les jardins, et ce, en soutien aux milieux locaux bien engagés!



BIBLIOGRAPHIE

ALONSO, BERNARD ET GUIOCHON, Cécile. *Permaculture humaine, des clés pour vivre la Transition*, 2016, 206 p.

BLOOM, JESSI ET BOEHNLEIN, David. *La permaculture en pratique pour votre jardin, votre environnement et la planète!*, 2015, 319 p.

BOULIANNE, Manon. « Le jardinage partagé en milieu urbain : nourrir le corps, l'esprit, les liens sociaux et les compétences alimentaires », *revue Nutrition- science en évolution*, volume 12, numéro 1, 2014, p 13 à 16.

Centre d'action bénévole de Rimouski-Neigette. *Portrait du bénévolat dans Rimouski-Neigette*, 2017, 38 p.

Horizon Permaculture. *Dossier thématique La permaculture humaine (en ligne)*.

<https://fermesdavenir.org/fermes-davenir/outils/la-permaculture-humaine-et-lethique-permacole>

(Consulté le 25 avril 2017)

Pellé, Véronique. *Les Gourmandises sauvages*. 2017 (en ligne)

<http://www.gourmandises-sauvages.com/site/wp-content/uploads/2013/12/Ethique-Permaculture.jpg>

(Consulté le 25 avril 2017)

DUFOUR-L'ARRIVÉE, Caroline. « Agroécologie et permaculture : les comprendre pour mieux les appliquer », *notes de cours réalisées pour l'Institut de technologie agroalimentaire Campus de la Pocatière*, 2017, 54 p.

KRAUSZ, Nicolas et coll. *La Ville qui mange: Pour une gouvernance urbaine de notre alimentation*, 2013, 285 p.

LECLERC, David, *Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir*, vol. 9, n° 4, 2011.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. *FICHE – Mettre en place des jardins collectifs ou communautaires destinés ou adaptés aux populations défavorisées*, 2016, 24 p.

MONGEAU, Lyne et coll. *La démarche Prendre soin de notre monde*. 2015, 38 p.

MOUGEOT, Luc J.A. *Cultiver de meilleures villes, agriculture urbaine et développement durable*, 2016, 113 p.

PEDNEAULT, André et Grenier, Roll. *Créer un jardin communautaire, l'aménager, le gérer, l'animer*, 1996, 113 p.

Québec en forme. *Guide de réflexion : ensemble vers une saine alimentation pour tous*, 2015, 11 p.

STIEGMAN, Martha. *Au cœur de notre quartier, un guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif*, 2004, 72 p.

VIVRE EN VILLE. *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités*, 2014, 141 p. (coll. Outiller le Québec; 6). (www.vivreenville.org)

ANNEXE I

JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS DU BAS-SAINTE-LAURENT 2017

Ce document a été produit à partir des informations disponibles et des contacts avec les partenaires locaux. Il se peut que certaines informations ne soient pas complètes. Comme la plupart des jardins sont portés par des bénévoles, vous ne trouverez pas les coordonnées des personnes responsables dans ce document. Pour chaque territoire, une personne a toutefois été identifiée comme acteur pivot en lien avec les jardins; c'est elle qui pourra vous donner le contact de la personne responsable du jardin qui vous intéresse.

MRC

KAMOURASKA

Sophie Archambault
Agente de concertation COSMOSS
418 856-7035 poste 3272

kamenforme@hotmail.com

JARDIN

Saint-André Écol'O'Jardin

La Pocatière Écol'O'Jardin

Rivière-Ouelle Écol'O'Jardin

St-Joseph Écol'O'Jardin

Kamouraska Écol'O'Jardin

St-Denis Écol'O'Jardin

St-Gabriel Écol'O'Jardin

Mont-Carmel Écol'O'Jardin

CPE Pitatou (St-Pascal et St-Alexandre)

Jardin des générations (Saint-Pascal)

Le potager social Saint-Alexandre

Jardin communautaire de La Pocatière

Incroyables comestibles-La Pocatière

MRC

TÉMISCOUATA

Carole Deschênes
Organisatrice communautaire
418 853-2356 poste 13200

carole.deschenes.cssstemis@ssss.gouv.qc.ca

JARDIN

Serre-vie, Cabano(Cabano)

Les cuisines collectives de Cabano

Jardin communautaire « dans des sacs » OMH(Dégelis)

Jardin communautaire « La petite bouffe des frontières »
Pohénégamook

St-Marc-du-Lac-Long

Rivière-Bleue

Pohénégamook (Sully)

St-Jean-de-la-Lande

Packington

St-Eusèbe

St-Elzéar

St-Honoré

St-Pierre-de-Lamy

Dégelis

Témiscouata-sur-le Lac (Notre-Dame-du-Lac)

Jardin communautaire de la Maison des jeunes Entre-Deux,
Témiscouata-sur-le Lac (Cabano)

Lac-des-Aigles

Saint-Michel-du-Squatec

MRC

RIVIÈRE-DU-LOUP

Claire Bilocq

Organisatrice communautaire

418 868-1010 poste 2112

claire.bilocq.csssrdl@ssss.gouv.qc.ca

JARDIN

Le Garde-manger, jardin communautaire de Saint-Arsène

Jardins communautaire de St-Ludger

Jardin communautaire de Saint-François

Jardin de St-Modeste

Jardin Bellevue (St-Patrice)

Notre Dame du Portage

Saint-Antonin

Cacouna

Jardin communautaire et collectif de L'Isle Verte

Forêt nourricière de L'Isle Pousse-Verte

Jardin collectif de St-Épiphane

Saint-François-Xavier de Viger

St-Hubert-de-Rivière-du-Loup

St-Paul-de-la-Croix

St-Cyprien

MRC

BASQUES

Sonia Marchand
Organisatrice communautaire
418 851-3700 poste 266

sonia.marchand.csssbasques@ssss.gouv.qc.ca

JARDIN

Jardin collectif intergénérationnel de Trois-Pistoles

Jardin du partage Ste-Françoise

Jardin communautaire de St-Jean-de-Dieu

Jardin communautaire de l'OMH de Saint-Mathieu-de-Rioux

Sentier Croque-nature (Projet d'un sentier d'aménagement comestible) St-Simon

Jardin communautaire Rose-Marie de Saint-Clément

Jardin communautaire de Saint-Éloi

MRC

RIMOUSKI-NEIGETTE

Guylaine Bélanger
Organisatrice communautaire
418 724-7204 poste 5444

guyaine.belanger.csssrn@ssss.gouv.qc.ca

JARDIN

ICI Saint-Robert (Parc Lepage)

Jardins communautaires du district de Nazareth

Les Jardins communautaires de la Société d'horticulture de Rimouski

Les Jardins de Lessard, Saint-Anaclet

Jardin communautaire et collectif OMHR

- Rimouski
- La Roseraie
- Place du Parc
- Domaine Charles-Eugène Parent
- Jardins de Saint-Barnabé

Jardin communautaire de Saint-Narcisse (Les Pouces verts)

Jardin communautaire Parc du Mont-Saint-Louis, Bic

Jardins du Mondrain, Saint-Anaclet

Jardin UQAR

Maraîchers du coeur

Jardin communautaire de Saint-Marcellin

Jardin communautaire St-Valérien

Jardin communautaire de La Trinité-des-Monts

Jardin de l'école Durocher

Jardin communautaire de Pointe-au-Père

Incroyables comestibles de Rimouski

MRC

LA MITIS

David-Gilles Lévesque
Agent de promotion et de prévention
aux saines habitudes de vie
418 775-7261 poste 2288

david-gilles.levesque.csssmitis@ssss.gouv.qc.ca

JARDIN

Jardin communautaire de Saint-Gabriel

Jardin communautaire Grand-Métis

Jardin communautaire La Rédemption

Jardin communautaire de Mont-Joli

Le Petit Plantarium inc

Jardin collectif Unité Domrémy, Mont-Joli

Jardin communautaire de St-Donat

Jardin communautaire de Les Hauteurs

Jardin communautaire de St-Charles-Garnier

Jardin communautaire de Ste-Flavie

Jardin communautaire de Métis-sur-Mer

Les Pouces d'Octave

Jardin communautaire de Ste-Jeanne-D'Arc

MRC

LA MATANIE

Julie Lussier

Organisatrice communautaire

418 562-5741 poste 6343

julie.lussier.csssmatane

[@ssss.gouv.qc.ca](https://www.instagram.com/ssss.gouv.qc.ca)

JARDIN

Le retour à la terre Matane (3 écoles)

Incroyables Comestibles Matane

Semons, jardinons, récoltons et partageons en famille
Matane

Aux trésors maraîchers
Matane

Jardin communautaire les minis pouces verts
Matane

OMH de Baie-des-Sables

OMH de Matane

Notre Jardin biologique – St-René

Les Jardins écologiques d’Hélène – Les Méchins

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS

Présentation organisation

1. Nom de l'organisation
2. Personne-contact
3. Coordonnées
4. Mission de l'organisation

Présentation jardin communautaire ou collectif

1. Clientèle cible
2. Nombre de personnes rejointes
3. Type de jardin (communautaire, collectif, les deux)
4. Superficie du jardin
5. Localisation
6. Description du projet jardin
7. Autres activités réalisées parallèlement au jardin (ex. : cuisine collective, don de nourriture, etc.) Pouvez-vous nous en parler?

Fonctionnement

1. Période d'activités
2. Nombre d'employés rémunérés-postes et tâches associées
3. Nombre de bénévoles-tâches associées
4. Transport des participants (chacun se déplace par ses propres moyens, covoiturage, transport collectif, autre)
5. Entretien des jardins : qui s'en occupe, avec quel matériel? À quelle fréquence?

Financement

1. Quelles sont les principales sources de financement et montant associé (subvention gouvernementale, fondation, don, MRC ou ville, programme spécifique, etc.)?
2. Y a-t-il une contribution financière des jardiniers? Si oui, quel montant?
3. Y a-t-il vente de denrées ou de produits transformés?
4. Contribution en nature, temps, matériel ou infrastructure? Si oui, pouvez-vous indiquer les partenaires et les contributions?

Pérennité de l'initiative

1. Quels moyens sont déjà mis en place pour assurer la pérennité?
2. Travaillez-vous avec des partenaires autour de la question de la pérennité? Si oui, qui et comment?
3. Quelles sont les difficultés et les obstacles que vous rencontrez face à la pérennité de votre projet?
4. Quelle est votre vision à court, à moyen et à long terme pour votre initiative?
5. Quels sont vos besoins?
6. Avez-vous des commentaires ou d'autres éléments à ajouter?

ANNEXE 3

RÔLE DES PARTENAIRES DE RIVIÈRE-DU-LOUP EN 2016 – DOCUMENT DE TRAVAIL ÉVOLUTIF

Corporation de développement communautaire de Kamouraska, de Rivière-du-Loup, du Témiscouata et des Basques (CDC du KRTB)

- Participe aux rencontres d'orientation du développement et de la pérennité des jardins
- Fiduciaire du financement accordé aux jardins
- Gestion de l'animatrice à la vie collective des jardins au niveau administratif (employeur)

CISSS du Bas-Saint-Laurent (CLSC de Rivière-du-Loup et Saint-Éphane)

- Organisatrices communautaires
- Personne-ressource et soutien aux jardiniers en l'absence de ressource humaine
- Soutien au démarrage au besoin
- Planification des rencontres d'orientation du développement et de la pérennité des jardins et maintien de la mobilisation des partenaires
- Étroite collaboration avec la Société d'horticulture de Rivière-du-Loup
- Promotion des jardins auprès des intervenantes, maintien de la préoccupation inclusive des jardins (rejoindre les personnes en situation de vulnérabilité)
- Soutien aux activités complémentaires liées aux saines habitudes de vie : déplacement actif, atelier de cuisine, etc.
- Encadrement de l'animatrice à la vie collective au niveau du mandat et des priorités

Agente de prévention promotion des saines habitudes de vie

- Offre des ateliers thématiques selon les intérêts et besoins des jardiniers

Nutritionniste

- Offre des ateliers thématiques selon les intérêts et besoins des jardiniers

Société d'horticulture de Rivière-du-Loup (SHRDL)

- Gestion du membership pour les jardins Bellevue et Saint-François en 2016 (projet pilote à évaluer)
- Inscription et paiement des parcelles pour les jardins Bellevue et Saint-François en 2016 (projet pilote à évaluer)
- Gestion des finances incluant les montants d'adhésion des deux jardins de Rivière-du-Loup
- Lien étroit avec les comités jardins de Bellevue et de Saint-François : utilisation des sommes disponibles pour les besoins des jardiniers, partage des connaissances et expertises
- Lien étroit avec l'animatrice à la vie collective via le conseil d'administration de la SHRDL
- Participe aux rencontres d'orientation du développement et de la pérennité des jardins

Ville de Rivière-du-Loup

- Engagement financier, matériel et en ressource humaine pour le développement et la consolidation des jardins dans la Ville de Rivière-du-Loup
- Participe aux rencontres d'orientation du développement et de la pérennité des jardins
- Diffusion de l'information auprès des citoyens (rôle d'information pour la période d'inscription en 2016)

ANNEXE 4

STRATÉGIE DE SOUTIEN DE L'AGRICULTURE URBAINE

POUR UNE AGRICULTURE PROCHE DES CITOYENS



POURQUOI UNE STRATÉGIE?

Pour favoriser le développement de l'agriculture urbaine, afin de répondre aux attentes des citoyens et des entreprises.

PRIORITÉS D' ACTIONS

1	2	3	4
Mettre en place un terreau fertile au développement de l'agriculture urbaine	Améliorer les connaissances en matière d'agriculture urbaine et leur transfert	Appuyer la mise en place d'initiatives structurantes en matière d'agriculture urbaine	Promouvoir et sensibiliser la population à l'agriculture de proximité et au patrimoine agricole

QUELS SONT SES AVANTAGES?

UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE ET PROSPÈRE

- Créatrice de richesse et d'emplois;
- Exploite les différents potentiels commerciaux et sociaux.

UN ALLIÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

- Maintien de la biodiversité;
- Diminution des GES;
- Verdissement des quartiers;
- Lutte aux îlots de chaleur.

UN PILIER POUR LA COMMUNAUTÉ

- Rapproche les acteurs de la chaîne bioalimentaire et les consommateurs;
- Améliore la sécurité alimentaire;
- Favorise la saine alimentation.

ENSEMBLE  on fait avancer le Québec

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada  Québec 

COMMENT RENDRE PLUS ACCESSIBLE L'AGRICULTURE URBAINE?

AUX CITOYENS?



- Réaliser une trousse d'information sur l'agriculture urbaine, comprenant, par exemple, des renseignements et des conseils sur les techniques de production, les cultures choisies, la salubrité des aliments, la réglementation, les pratiques agroenvironnementales, etc.;
- Appuyer des projets d'éducation et de sensibilisation à l'agriculture de proximité.

AUX ENTREPRISES?



- Favoriser l'accès et l'intégration des projets liés à l'agriculture urbaine à certains programmes de financement;
- Intégrer l'agriculture urbaine dans l'offre de services-conseils des réseaux Agriconseils;
- Valoriser l'expertise et la recherche appliquée en agriculture urbaine afin de mieux cerner ses différents enjeux, ses retombés et d'assurer l'innovation dans ce domaine.

LE MONDE MUNICIPAL : UN ALLIÉ ESSENTIEL



- Soutenir la création d'une formation technique destinée aux acteurs municipaux pour les familiariser avec l'agriculture urbaine, afin qu'ils puissent encadrer et supporter les citoyens désirant la pratiquer;
- Favoriser l'intégration de l'agriculture urbaine aux exercices de planification des municipalités :
 - par le soutien de projets pilotes visant l'intégration d'un système alimentaire territorialisé;
 - par la création de guides techniques.

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

Canada

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

ANNEXE 5



Demarche **Municipalité Nourriçière**

Mise en situation

Les changements climatiques ont des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et l'accessibilité aux aliments dans nos collectivités. Celles-ci ont également une responsabilité vis-à-vis la production des gaz à effet de serre en lien avec l'alimentation. Les aliments présents dans nos assiettes ont en général parcouru des milliers de kilomètres et ce nombre augmente dans les communautés isolées géographiquement. Il devient nécessaire de mettre en place des initiatives alimentaires locales qui diminueront la production de gaz à effet de serre et qui contribueront à développer la résilience des communautés vis-à-vis les impacts des changements climatiques. Afin d'y parvenir, EURÉKO et ses partenaires, proposent des solutions visant à augmenter la production, la consommation et la conservation locale d'aliments dans les communautés de la région. Ainsi, quatre municipalités s'engageront dans une démarche pour devenir des Municipalités nourricières.

Une Municipalité nourricière fait en sorte que ses citoyens aient accès à des aliments frais et de bonne qualité, elle encourage la relocalisation de la production, la consommation et la conservation des aliments sains au cœur de son village. C'est la reconnaissance de nos producteurs et des richesses que recèlent notre territoire et un moyen de revitaliser nos municipalités. C'est aussi un moyen de mobiliser les petites communautés autour de projets rassembleurs qui suscitent un sentiment d'appartenance et de solidarité.

Objectifs du projet

1. Augmenter la production et la consommation locales d'aliments frais et biologiques par les citoyens.
2. Engager les administrations municipales et les citoyens dans la relocalisation de la production d'aliments dans leur communauté.
3. Informer et sensibiliser sur les émissions de gaz à effet de serre en provenance du secteur agroalimentaire et démystifier le compostage.
4. Offrir des outils concrets de changements de comportements vers une plus grande production, conservation et consommation d'aliments locaux qui contribueront à une plus grande résilience alimentaire vis-à-vis les changements climatiques.
5. Créer des cœurs de villages vitalisés qui susciteront un sentiment d'appartenance et de solidarité ainsi que des aménagements qui favorisent les saines habitudes de vie.

Bureau de Chicoutimi — 397, rue Racine Est, C.P. 8416, Chicoutimi (Québec) G7H 5C2 // Tél: 418 545-9245 // eureko@eureko.ca

Bureau d'Alma — 640, rue Côté Ouest, Bureau 10, Alma (Québec) G8B 7S8 // Tél: 418 480-9317 // elapointe@eureko.ca



Démarche pour devenir une Municipalité nourricière

Pour y arriver une démarche complète sera effectuée dans les quatre municipalités qui participent au projet.

1. Présentation publique du projet et diffusion de l'information dans les médias locaux. Invitation des citoyens à participer au comité de suivi de la Municipalité nourricière.
2. Formation du comité Municipalité nourricière et première rencontre pour discuter des prochaines étapes à venir et des rôles du comité.
3. Élaboration du portrait alimentaire de la municipalité dans lequel nous retrouverons les initiatives déjà en place, les aliments disponibles localement, les lieux de distribution et d'oasis alimentaire. Le portrait permettra de savoir ce qui est déjà disponible, d'en faire la promotion et d'optimiser la mise en place de circuits courts.
4. Des activités de participation citoyenne seront organisées afin d'élaborer un plan d'action pour la Municipalité nourricière.
5. Mise en place d'initiatives concrètes contenues dans le plan d'action.

Quels genres d'initiatives peuvent être mises en place?

- ❖ Transformer les aménagements paysagers de la ville en aménagement comestible et planter des végétaux vivaces sur les terrains publics qui seront disponibles pour les citoyens.
- ❖ Aménager des jardins, des vergers et des serres communautaires.
- ❖ Encourager et soutenir les commerces, les écoles, les organismes communautaires et les restaurants à avoir leur propre jardin. Leur offrir des formations sur le jardinage écologique.
- ❖ Donner des plantes comestibles et des arbres fruitiers aux citoyens.
- ❖ Autoriser la présence des petits animaux en ville, dont les poules, les abeilles et les moutons.
- ❖ Encourager et soutenir l'installation de producteurs maraichers biologiques en zone péri-urbaine et la mise en place de circuit court de distribution des aliments.

Videos sur les municipalités nourricières

Version 2 minutes : <https://www.youtube.com/watch?v=2aNRIEcppQY>

Version 5 minutes : <https://www.youtube.com/watch?v=Mjd3ZWdRV1g&t=84s>

Pour informations :

Émilie Lapointe, chargée de projet, 418-545-9245 poste 511, elapointe@eureko.ca
Marie-Lise Chrétien, chargée de projet, 418-545-9245 pote 505, mlchretien@eureko.ca

Page 2

ANNEXE 6

EXEMPLE D'OFFRE D'EMPLOI TÉMISCOUATA

Poste chargé de projets **Jardins collectifs**

Description d'emploi

Supérieur immédiat

Coordination de la Maison des Jeunes Entre-Deux de Cabano

Contexte

Projet témiscouatain; Mobilisation, soutien et développement des projets jardins déjà existants sur l'ensemble du territoire, sous l'autorité de la coordination de la Maison des Jeunes Entre-Deux de Cabano, porteur du projet et supervisé par un comité aviseur. La personne titulaire de ce poste assume la supervision globale du projet.

Fonctions et responsabilités

- Mobiliser des personnes intéressées à participer au démarrage et à la réalisation d'un jardin collectif;
- Créer une dynamique de groupe favorisant la prise en charge, le développement des compétences et le transfert des connaissances des jardiniers dans la poursuite du projet des jardins collectifs;
- Instaurer des pratiques de décisions, de gestion démocratique et de leadership partagées au sein des comités 9 jardins;
- Voir à la supervision des ressources attitrées au jardinage;
- Favoriser le travail d'équipe;
- Préparer et convoquer les rencontres du comité aviseur;
- Amener les suggestions terrain afin d'alimenter le comité aviseur;
- Tenir un journal de bord pour le suivi des actions;
- Concevoir un cahier de charges;
- Produire un rapport annuel;
- Assurer le suivi du budget;
- Favoriser le réseautage entre les jardins du territoire;
- Travailler en collaboration avec les partenaires, les citoyens et les municipalités témiscouataines;
- Contribuer à la planification de l'offre de formations maraîchères pour l'ensemble des jardins;
- Poursuivre l'évaluation des besoins et guider les comités jardins;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Formation en lien avec le poste : gestion de projets, animation, loisirs, développement social, développement des communautés, etc.;
- Formation ou expérience en culture maraîchère;
- Expérience en gestion de projets;
- Capacité d'animation de groupes;
- L'expérience peut suppléer à la formation académique;
- Doit posséder une voiture, un permis de conduire valide et la capacité à se déplacer sur le territoire.

Qualités essentielles

- Sens de l'organisation, capacité à gérer simultanément plusieurs tâches et à établir des priorités;
- Grande capacité d'adaptation;
- Autonomie, leadership, débrouillardise et dynamisme;
- Bonne communication orale et écrite;
- Bonne connaissance de la suite Office;
- Connaissance des organismes du milieu, de la démarche COSMOSS et du territoire;
- Joindre références au besoin.

Conditions de travail

Horaire : jour, soir et fin de semaine

Lieu de travail : Maison des Jeunes Entre-Deux de Cabano située au 35, rue St-Philippe à Témiscouata-sur-le-Lac

Entrevue prévue le 24 mars 2017

Poste contractuel avec possibilité de renouvellement : du 10 avril au 18 novembre 2017 avec possibilité de prolongation

Poste à 32 heures par semaine

Salaire : À déterminer selon les compétences

ANNEXE 7

EXEMPLE D'OFFRE D'EMPLOI RIVIÈRE-DU-LOUP

Responsable au soutien des jardiniers et aux initiatives maraîchères

Contexte :

Depuis 2014, le Collectif pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC de Rivière-du-Loup composé de 25 partenaires du milieu réalise des actions concertées axées sur l'autonomie alimentaire et l'insertion socioprofessionnelle. Une de ces initiatives est l'embauche d'une ressource pour le soutien au démarrage et à l'organisation de la vie collective des groupes de jardiniers communautaires et collectifs sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Depuis 2014, en étroite collaboration avec les partenaires du milieu (municipalités, associations locales, OMH, etc.), c'est plus de 10 groupes de jardiniers qui ont été soutenus.

Nous recherchons :

Un responsable ou une responsable au soutien des jardiniers et aux initiatives maraîchères

Ces principales tâches consistent à ;

- La relance des groupes de jardiniers existant au printemps;
- Soutien des groupes selon leurs besoins, particulièrement au démarrage et à la clôture des jardins;
- Démarrage de nouveaux jardins dans les milieux volontaires (2 municipalités);
- Développement d'initiatives maraîchères de proximité;
- Explorer les pratiques et solutions innovantes de conservation maraîchère;
- Planifier et réaliser des activités de communication;
- Identifier les besoins et intérêts d'ateliers et de formations pour l'ensemble des jardins, référer au contenu existant, aux organisations concernées ou créer un contenu pertinent.

À travers ces tâches, la personne responsable doit veiller à :

- Mobiliser des personnes intéressées à participer à la réalisation d'un jardin collectif ou communautaire;
- Créer une dynamique de groupe favorisant la prise en charge et le développement des compétences des jardiniers dans la poursuite du projet de jardin;
- Instaurer des pratiques de décision ou de gestion démocratique et de leadership partagé au sein des groupes;
- Soutenir les jardiniers dans la gestion des surplus des jardins;
- Favoriser le réseautage entre les jardins du territoire.

Qualifications recherchées :

- Bonne connaissance et expérience en dynamique de groupe;
- Connaissance horticole et intérêt pour le jardinage;
- Polyvalence et dynamisme;
- Autonomie;
- Excellente connaissance des processus de mobilisation et du développement du pouvoir d'agir individuel et collectif;
- Bonne communication orale et écrite.

Formations (une au l'autre de ces formations en plus d'expérience dans le domaine)

Certificat en animation et dynamique de groupe;

- Formation en mobilisation et développement des communautés locales;
- Formation en service social ou en techniques d'animation loisirs;
- Formation ou expériences en culture maraîchère;
- Toutes expériences pertinentes peuvent suppléer à la formation académique.

Horaire et durée du mandat

- Entrée en fonction : 13 mars 2017
- Fin du mandat : 30 septembre 2017

Nombre d'heures par semaine :

- entre 21 et 28 heures selon la période

Voiture et permis de conduire obligatoires

Important : rencontres de soir fréquentes

Seules les personnes retenues pour les entrevues seront contactées.

JUIN 2017

INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Renée Picard

www.reneepicard.ca